

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice



Ministère des Finances
Direction de la Tutelle Financière

FICHES TECHNIQUES DES EP EPA ET ASSIMILES

2021



Sigle	Nom	Page
AMAQ-ES	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur	5
AMI	Agence Mauritanienne d'Information	6
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés	7
ANRSI	Agence nationale de la recherche scientifique et de l'innovation	8
ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique	9
ARSN	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire	10
BN	Bibliothèque Nationale	11
CARSECL	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi	12
CFPF	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine	13
CFPM	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras	14
CFPSESH	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap	15
CH AIOUN	Centre Hospitalier d'AIOUN	16
CH AKJOUJT	Centre Hospitalier d'Akjoujt	17
CH ALEG	Centre Hospitalier d'ALEG	18
CH ATAR	Centre Hospitalier d'ATAR	19
CH BOGHE	Centre Hospitalier de Boghé	20
CH KAÉDI	Centre Hospitalier de KAÉDI	21
CH KIFFA	Centre Hospitalier de KIFFA	22
CH NDB	Centre Hospitalier de Nouadhibou	23
CH NEMA	Centre Hospitalier de NEMA	24
CH ROSSO	Centre Hospitalier de ROSSO	25
CH SELIBABY	Centre Hospitalier de Sélibaby	26
CH TIDJIKJA	Centre Hospitalier de TIDJIKJA	27
CH ZOUERATT	Centre Hospitalier de Zoueratt	28
CHME	Centre Hospitalier Mère Enfant	29
CHN	Centre Hospitalier National	30
CHS	Centre Hospitalier des Spécialités	31
CNC	Centre National de Cardiologie	32
CNLAA	Centre National de Lutte Anti Acridien	33
CNO	Centre National d'Oncologie	34
CNORF	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle	35
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires	36
CNRADA	Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole	37
CNRE	Centre National des Ressources en Eau	38
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine	39
CPISE	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants	40
CRZFN	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou	41
EETFP AIOUN	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'AIOUN	42
EETFP ALEG	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg	43
EETFP ATAR	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar	44

EETFP BOGHE	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé	45
EETFP KAEDI	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi	46
EETFP KIFFA	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA	47
EETFP NDB	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou	48
EETFP NEMA	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma	49
EETFP ROSSO	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO	50
EETFP SELIBABY	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby	51
EETFP TIDJIKJA	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja	52
EETFP ZOUERATE	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate	53
EETFP-BTP NKTT	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott	54
EETFPC	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott	55
EETFPI NKTT	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott	56
EETFP-TIC	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott	57
ENAJM	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature	58
ENAS	Ecole Nationale pour l'Action Sociale	59
ENFVA	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles	60
ENI AIOUN	École Nationale des Instituteurs d'AIOUN	61
ENI AKJOUJT	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt	62
ENI KAEDI	École Nationale des Instituteurs de Kaédi	63
ENI NKTT	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott	64
ENS	École Normale Supérieure	65
ENSSS	École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé	66
ESP KIFFA	École de Santé Publique de Kiffa	67
ESP NEMA	École de Santé Publique de Néma	68
ESP ROSSO	École de Santé Publique de Rosso	69
ESP SELIBABY	École de Santé Publique de Sélibaby	70
FNSVA	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes	71
GMC	Grande Mahadra Chinguittiya	72
HA	Hôpital de l'Amitié	73
HAPA	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel	74
HCZ	Hôpital de Cheikh Zayed	75
IMR-FMP	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine	76
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches	77
INA	Institut National des Arts	78
INAPFTP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle	79
INHV	Institut National Hepato-Viral	80
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique	81
IPN	Institut Pédagogique National	82

<i>ISCAE</i>	<i>Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises</i>	83
<i>ISERI</i>	<i>Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques</i>	84
<i>ISET</i>	<i>Institut Supérieur d'Enseignement Technologique</i>	85
<i>ISJS</i>	<i>Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports</i>	86
<i>ISPLTI</i>	<i>Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat</i>	87
<i>LNCQM</i>	<i>Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments</i>	88
<i>LPBPD</i>	<i>Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier</i>	89
<i>OGRAC</i>	<i>Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels</i>	90
<i>ONARDEL</i>	<i>Office National de Recherche et de Développement de l'Élevage</i>	91
<i>ONISPA</i>	<i>Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture</i>	92
<i>ONMET</i>	<i>Office National de la Météorologie</i>	93
<i>ONMUSEES</i>	<i>Office National des MUSÉES</i>	94
<i>ONT</i>	<i>Office National du Tourisme</i>	95
<i>PNA</i>	<i>Parc National d'Awleiguatt</i>	96
<i>PNBA</i>	<i>Parc National du Banc d'Arguin</i>	97
<i>PND</i>	<i>Parc National de Diawling</i>	98
<i>SUPNUM</i>	<i>Institut Supérieur du Numérique</i>	99
<i>TECHGHIL</i>	<i>Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes</i>	100
<i>UNA</i>	<i>Université de Nouakchott Al Aasriya</i>	101
<i>USI AIOUN</i>	<i>Université des Sciences Islamiques d'Aïoun</i>	102

AMAQ-ES

Fiche technique

Secteur : Information et TIC

L'Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2021-031 du 04/03/2021, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

- Les subventions de l'AMAQ-ES sont constituées d'une subvention de fonctionnement (85%) et recettes propres (15%).
- Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 27%, de charges de fonctionnement à raison de 53% et de charges d'équipement à raison de 20%.

Raison sociale :

Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur

Statut :

EPA

Date de création :

2021, décret n° 2021-031 du 04/03/2021

Total des subventions 2021 :

9,95M MRU

Total des dépenses 2021 :

9,95M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

8,50M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

5,29M MRU

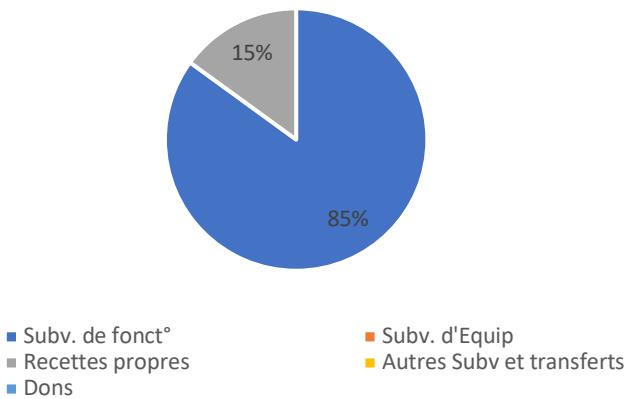
Effectif :

12

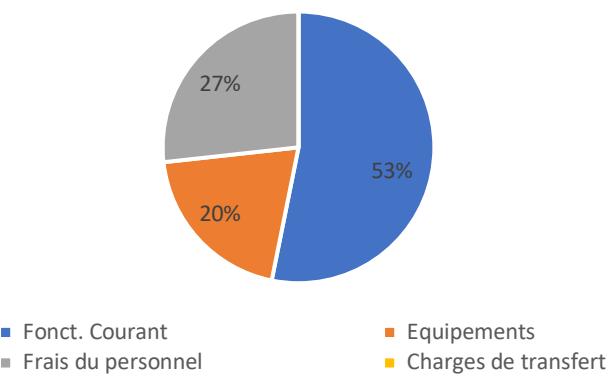
Commissaire(s) aux comptes :

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





AMI

Fiche technique

Secteur : Information et TIC

L'Agence Mauritanienne d'Information est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2006-052 du 29/05/2006, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de l'AMI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (71%), une subvention d'équipements (13%) et recettes propres (16%).
- Les charges d'exploitation de l'AMI sont composées de frais de personnel à raison de 74%, de charges de fonctionnement à raison de 15% et de charges d'équipement à raison de 11%.

Raison sociale :

Agence Mauritanienne d'Information

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-052 du 29/05/2006

Total des subventions 2021 :

121,09M MRU

Total des dépenses 2021 :

119,78M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 86,24M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 18,33M MRU

Effectif :

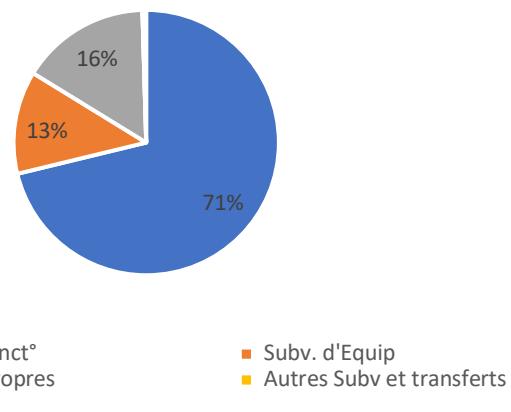
358

Commissaire(s) aux comptes :

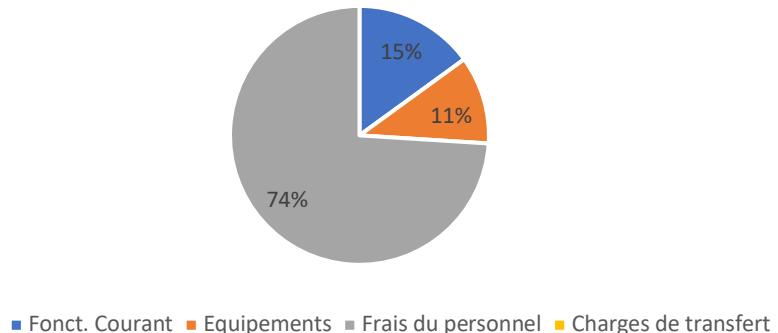
Moctar Ould Ahmed ELY

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ANRPTS

Fiche technique

Secteur : Services

L'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés est un établissement public à statut particulier, créée par le décret n°2010-150 du 06/07/2010, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

- Les subventions de l'ANRPTS sont constituées par une subvention de fonctionnement (92%) et une subvention d'équipement (8%).
- Les charges d'exploitation sont composées des frais de personnel à raison de 42%, des charges de fonctionnement à raison de 51% et des charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :

Agence Nationale du
Registre des Populations
et des Titres Sécurisés

Statut :

SP

Date de création :

2010, décret n° 2010-150 du 06/07/2010

Total des subventions 2021 :

507,43M MRU

Total des dépenses 2021 :

503,04M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

465,46M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

255,56M MRU

Effectif :

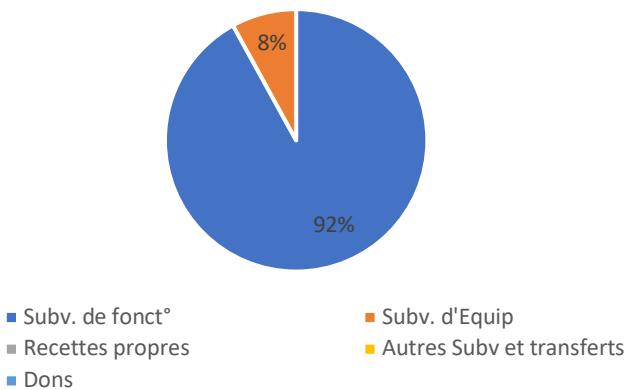
1023

Commissaire(s) aux comptes :

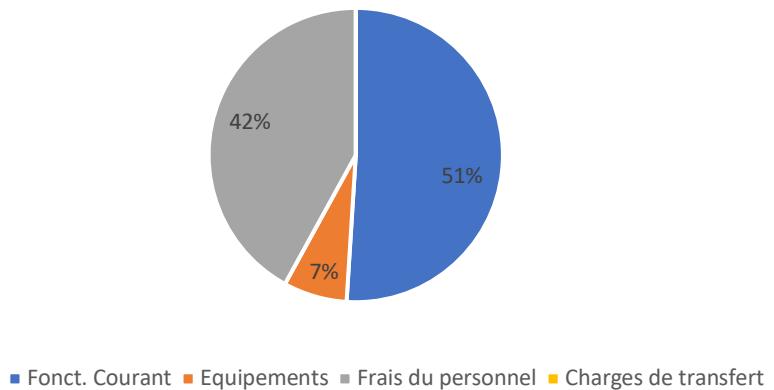
Sidi Med O. Teyib Dit
SIDATY

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021



Fiche technique

Secteur : Éducation formation

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2020 -066 du 2020 du 03/05/20 sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- Les subventions de l'ANRSI sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ANRSI sont composées de frais de personnel à raison de 12%, de charges de fonctionnement à raison de 48%, de charges d'équipement à raison de 38% et charges de transferts (1%).

Raison sociale :

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Statut :

EPA

Date de création :

2020, Décret n° 2020 - 066 du 03/05/2020

Total des subventions 2021 :

41,47M MRU

Total des dépenses 2021 :

40,93M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

41,47M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

19,97M MRU

Effectif :

8

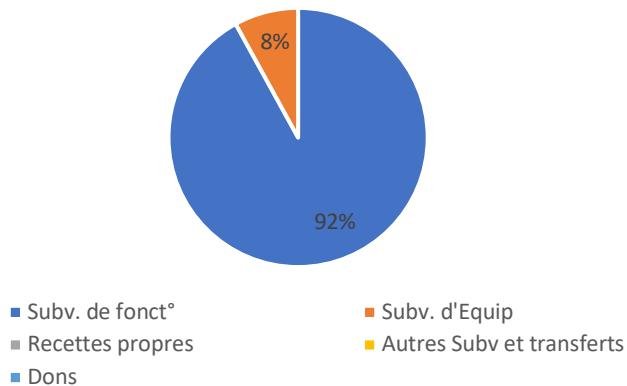
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Salem Ould Brahim

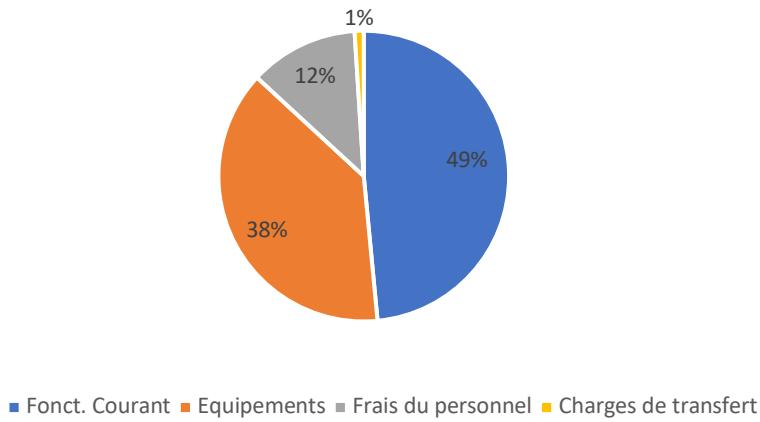
Nombre de conseil d'administration :

1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021



ANSADE

Fiche technique

Secteur : Services

Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2021-027 du 25/02/2021, sous tutelle Ministère des Affaires économiques, et de la Promotion des secteurs productifs.

- Les subventions de l'ANSADE sont constituées uniquement de la subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 33%, de charges de fonctionnement à raison de 15% et de charges d'équipement à raison de 53%.

Raison sociale :

Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique

Statut :

EPA

Date de création :

2021, décret n° 2021-027 du 25/02/2021

Total des subventions 2021 :

111,00M MRU

Total des dépenses 2021 :

94,73M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

111,00M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

13,85M MRU

Effectif :

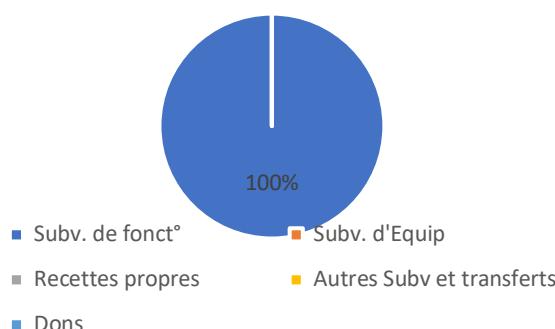
139

Commissaire(s) aux comptes :

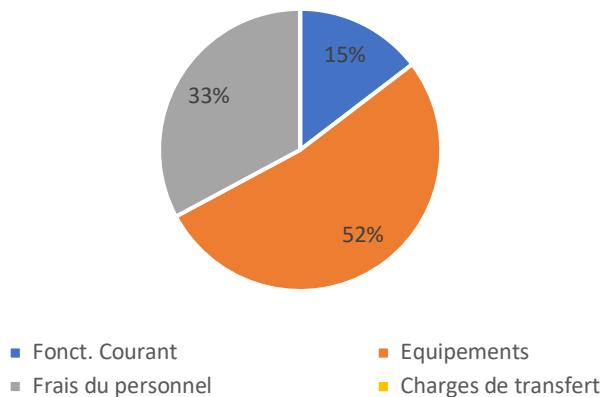
Mariam Mint Sid'Ahmed
BNEIJARA

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ARN

Fiche technique

Secteur : Souveraineté

L'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire est un établissement public à statut particulier, créée par la loi 2010-009 relative à l'Energie nucléaire du 20/01/2010, sous tutelle du Premier Ministère.

- Les subventions de ARSN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (60%) et recettes propres (40%).
- Les charges d'exploitation de ARSN sont composées de frais de personnel à raison de 52%, de charges de fonctionnement à raison de 18% et de charges d'équipement à raison de 30.

Raison sociale :

Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire

Statut :

SP

Date de création :

2010, loi 2010-009 relative à l'énergie nucléaire du 20/01/2010

Total des subventions 2021 :

30,89M MRU

Total des dépenses 2021 :

23,43M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

18,54M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

4,24M MRU

Effectif :

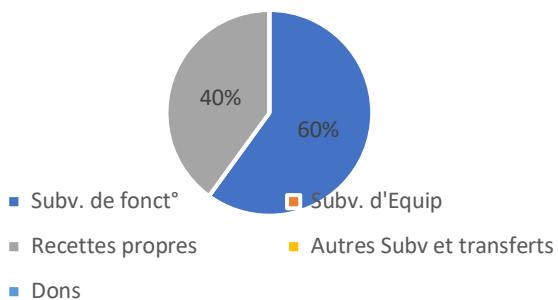
9

Commissaire(s) aux comptes :

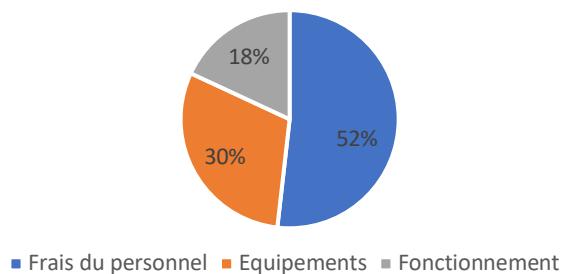
Younouss Mamadou
BASS

Nombre de conseil d'administration : 3

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





BN

Fiche technique

Secteur : Culture

La Bibliothèque Nationale est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2009-117 du 12/04/2009, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de BN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (90%) et une subvention d'équipement (10%).
- Les charges d'exploitation de BN sont composées de frais de personnel à raison de 63%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et de charges d'équipement à raison de 10%.

Raison sociale : Bibliothèque Nationale

Statut : EPA

Date de création : 2009, décret n°2009-117 du 12/4/2009

Total des subventions 2021 : 7,74M MRU

Total des dépenses 2021 : 7,65M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 6,94M MRU

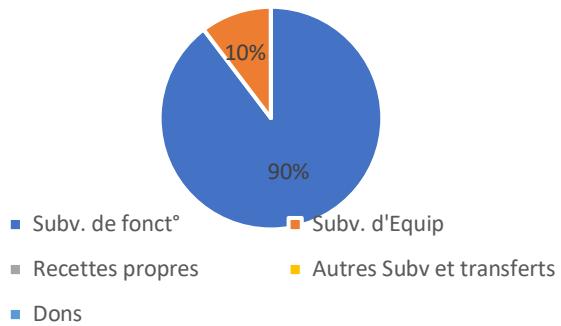
Charges de fonctionnement 2021 : 2,04M MRU

Effectif : 36

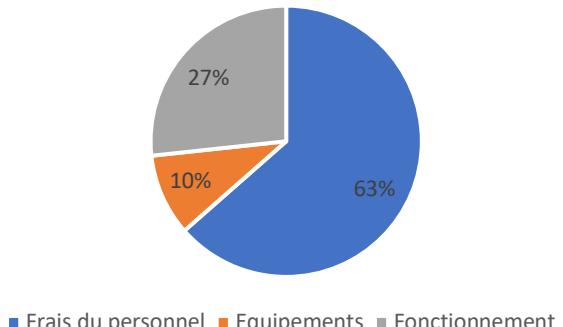
Commissaire(s) aux comptes : Mohameden Vall O. Sid'Ahmed

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CARSECL

Raison sociale :

Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n°2012-061 du 27/02/2012 modifié par le décret n°2019-058 du 08/04/2019.

Total des subventions 2021 :

29,69M MRU

Total des dépenses 2021 :

29,69M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 27,19M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 16,88M MRU

Effectif :

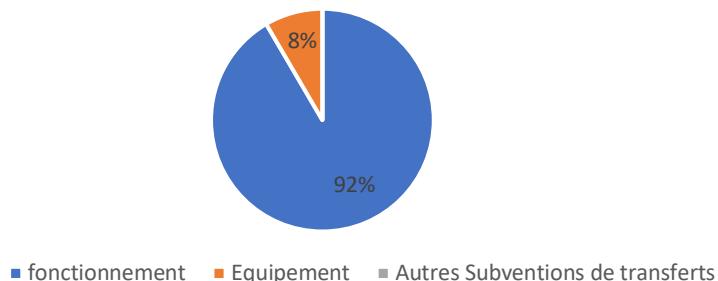
112

Commissaire(s) aux comptes :

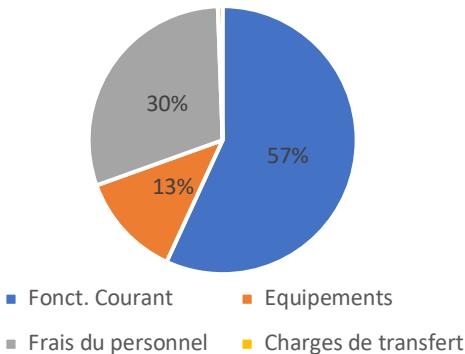
Brahim Ould Sidaty

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions en 2021



Total des dépenses 2021



Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

Le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-061 du 27/02/2012, modifié par décret n°2019-058 du 08/04/2019, placé sous la tutelle du Ministère de la Justice.

- Les subventions de CARSECL sont constituées d'une subvention de fonctionnement (92%) et une subvention d'équipement (8%).

- Les charges d'exploitation de CARSECL sont composées de frais de personnel à raison de 30%, de charges de fonctionnement à raison de 57% et de charges d'équipement à raison de 13%.



CFPF

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Formation pour la Promotion Féminine est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2000-154 du 24/12/2000, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de CFPF sont constituées d'une subvention de fonctionnement (95%) et dons (5%).
- Les charges d'exploitation de CFPF sont composées de frais de personnel à raison de 46%, de charges de fonctionnement à raison de 39%, de charges d'équipement à raison de 9% et charges de transferts (6%).

Raison sociale :

Centre de Formation Pour la Promotion Féminine

Statut :

EPA

Date de création :

2000, décret n° 2000-154 du 24/12/2000

Total des subventions 2021 :

22,51M MRU

Total des dépenses 2021 :

23,77M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

21,25M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

9,33M MRU

Effectif :

157

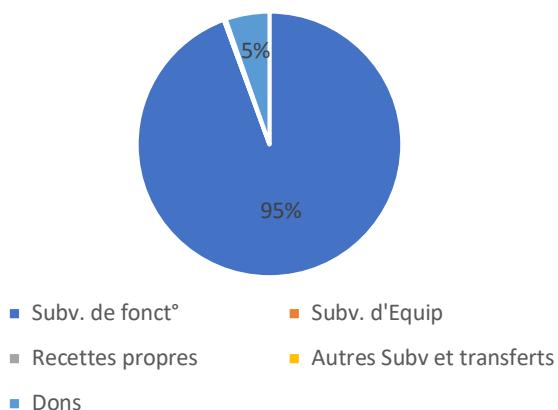
Commissaire(s) aux comptes :

DIALLO Mamadou
Abdoulay

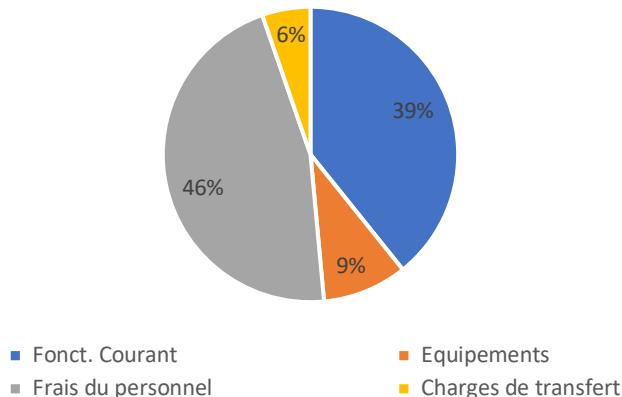
Nombre de conseil d'administration :

1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CFPM

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Formation Professionnelle des Mahadras est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-057 du 31/05/2001, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

- Les subventions de CFPM sont constituées d'une subvention de fonctionnement (74%) et une subvention d'équipement (26%).

- Les charges d'exploitation de CFPM sont composées de frais de personnel à raison de 54%, de charges de fonctionnement à raison de 9%, de charges d'équipement à raison de 26% et charges de transferts (11%).

Raison sociale :

Centre de Formation Professionnelle des Mahadras

Statut :

EPA

Date de création :

2001, décret n°2001-057 du 31/05/2001

Total des subventions 2021 :

15,12M MRU

Total des dépenses 2021 :

15,12M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

11,12M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

1,40M MRU

Effectif :

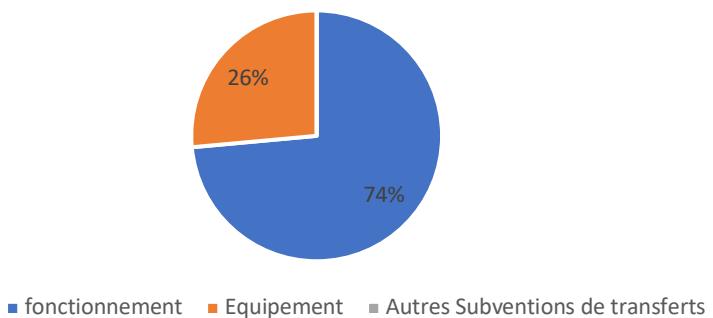
62

Commissaire(s) aux comptes :

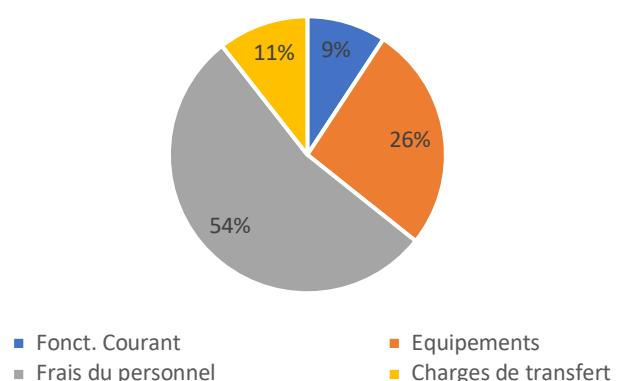
Ahmed Ould Hacen

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions en 2021



Total des dépenses 2021





CFPSESH

Raison sociale :

Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n° 2014-142 du 22/09/2014

Total des subventions 2021 :

11,62M MRU

Total des dépenses 2021 :

11,62M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

10,62M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

4,29M MRU

Effectif :

53

Commissaire(s) aux comptes :

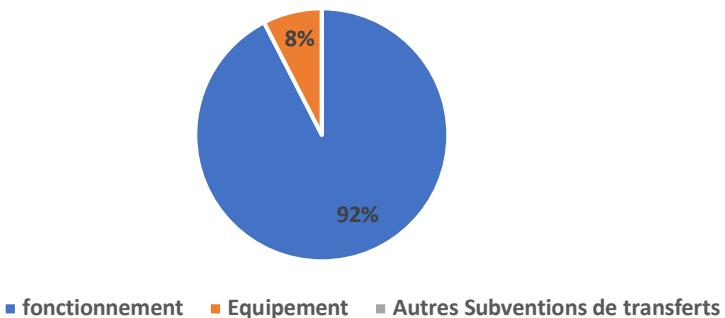
Aminetou Mint Ethmane

Nombre de conseil d'administration : 2

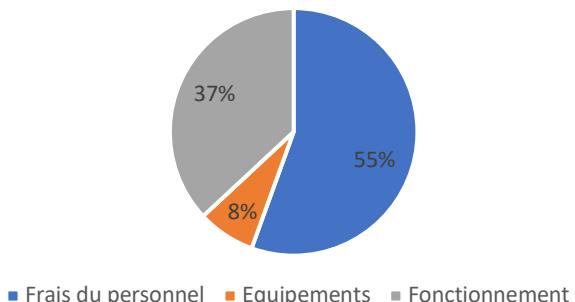
Le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-142 du 22/09/2014, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de CFPSESH sont constituées d'une subvention de fonctionnement (92%) une subvention d'équipement (8%).
- Les charges d'exploitation de CFPSESH sont composées de frais de personnel à raison de 56%, de charges de fonctionnement à raison de 37% et de charges d'équipement à raison de 8%.

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





CH AIOUN

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'AIOUN (CH AIOUN) est un établissement public à caractère administratif, créé par décret n°2009- 043 du 28/01/2009, placé sous la tutelle du Ministère de la Santé. Il dispose d'une capacité de 60 lits et comprend les services de pédiatrie, de chirurgie, d'accouchement...

- Les subventions de CH AIOUN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (31%), recettes propres (46%) et autres subventions et transferts (23%).
- Les charges d'exploitation de CH AIOUN sont composées de frais de personnel à raison de 61%, de charges de fonctionnement à raison de 34% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier

d'AIOUN

EPA

Statut :

2009, décret n°2009-043 du 28/01/2009

Date de création :

38,74M MRU

Total des subventions 2021 :

31,46M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

11,85M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

10,80M MRU

Effectif :

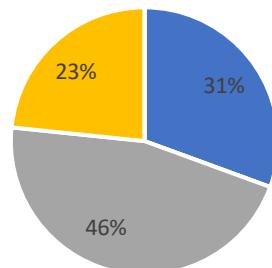
100

Commissaire(s) aux comptes :

Cherif Ould Zeini

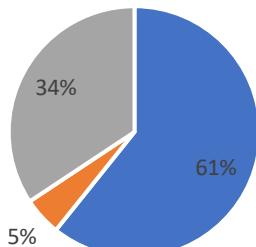
Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Dons
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement



CH Akjoujt

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'Akjoujt est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2018-07 du 11/01/2018, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH Akjoujt sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%), recettes propres (50%) et autres subventions et transferts (7%).
- Les charges d'exploitation de CH Akjoujt sont composées de frais de personnel à raison de 52%, de charges de fonctionnement à raison de 45% et de charges d'équipement à raison de 3%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier

d'Akjoujt

EPA

Statut :

2018, décret n° 2018-07
du 11/01/2018

Date de création :

2016M MRU

Total des subventions 2021 :

18,53M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

8,76M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

8,37M MRU

Effectif :

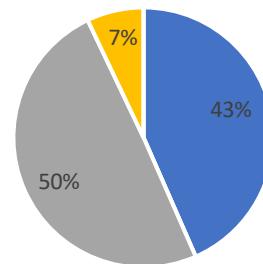
69

Commissaire(s) aux comptes :

Sadat Mohamed Abdou
Debagh

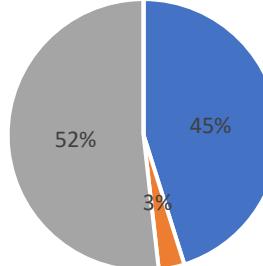
Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements ■ Frais du personnel ■ Charges de transfert

CH ALEG

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'Aleg est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2012-267 11/10/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH ALEG sont constituées d'une subvention de fonctionnement (29%) une subvention d'équipement (0%), recettes propres (58%) et autres subventions et transferts (13%).
- Les charges d'exploitation de CH ALEG sont composées de frais de personnel à raison de 58%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier

d'ALEG

EPA

Date de création :

2012, décret n° 2012-
267 11/10/2012

Total des subventions 2021 :

41,82M MRU

Total des dépenses 2021 :

38,46M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

17,61M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

15,40M MRU

Effectif :

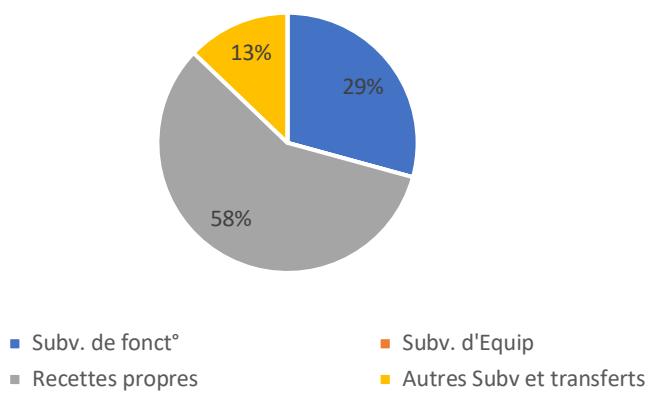
149

Commissaire(s) aux comptes :

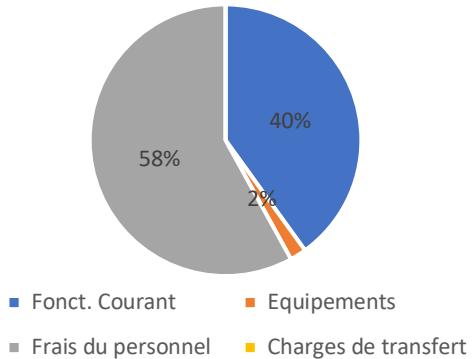
Samba Ould Ahmed

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH ATAR

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'ATAR est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-267 du 19/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH ATAR sont constituées d'une subvention de fonctionnement (11%) une subvention d'équipement (17%) et recettes propres (72%).
- Les charges d'exploitation de CH ATAR sont composées de frais de personnel à raison de 72%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et de charges d'équipement à raison de 1%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier

d'ATAR

EPA

Statut :

Date de création :

2012, décret n° 2012-267 du 19/11/2012

Total des subventions 2021 :

25,44M MRU

Total des dépenses 2021 :

25,25M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 2,75M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 6,77M MRU

Effectif :

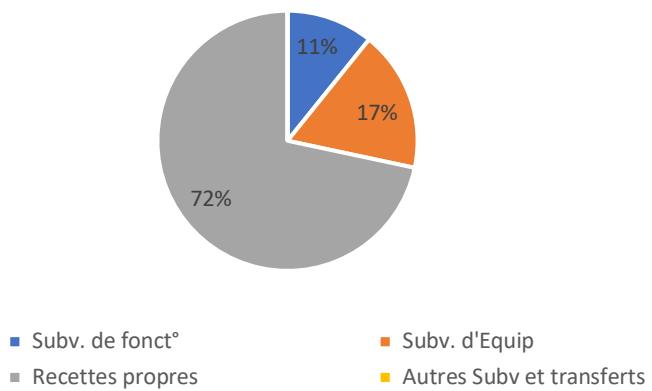
111

Commissaire(s) aux comptes :

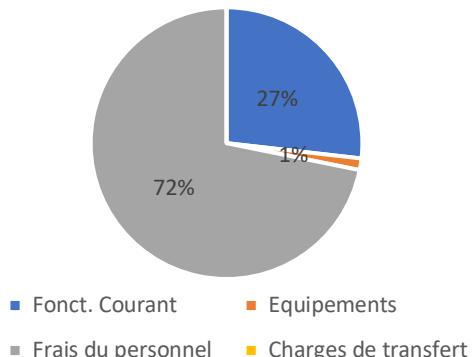
Mohamed Salem Ould
Brahim Ould Oumar

Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Boghé

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Boghé est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2018-008 du 11/01/2018, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH Boghé sont constituées d'une subvention de fonctionnement (34%), recettes propres (48%) et autres subventions et transferts (18%).

- Les charges d'exploitation de CH Boghé sont composées de frais de personnel à raison de 50%, de charges de fonctionnement à raison de 45% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de

Boghé

EPA

Statut :

2018, décret n° 2018-008 du 11/01/2018

Total des subventions 2021 :

29,13M MRU

Total des dépenses 2020 :

26,69M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 10,05M MRU

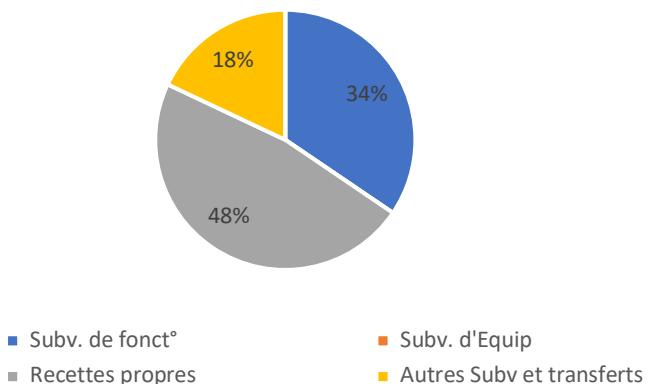
Charges de fonctionnement 2021 : 12,00M MRU

Effectif : 45

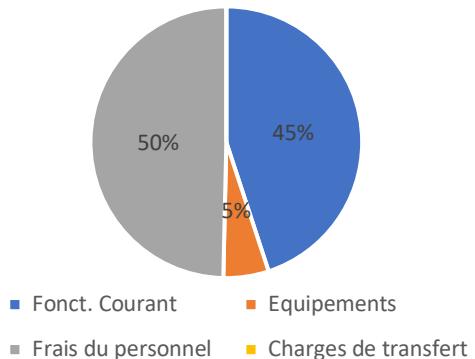
Commissaire(s) aux comptes : Ahmed Ould M'bareck

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH KAÉDI

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de KAÉDI est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2007-051 du 16/02/2007, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH KAÉDI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (47%), recettes propres (52%) et autres subventions et transferts (1%).
- Les charges d'exploitation de CH KAÉDI sont composées de frais de personnel à raison de 62%, de charges de fonctionnement à raison de 31% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de KAÉDI

Statut :

EPA

Date de création :

2007, décret n° 2007-051 du 16/02/2007

Total des subventions 2021 :

40,06M MRU

Total des dépenses 2021 :

39,90M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 18,71M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 12,49M MRU

Effectif :

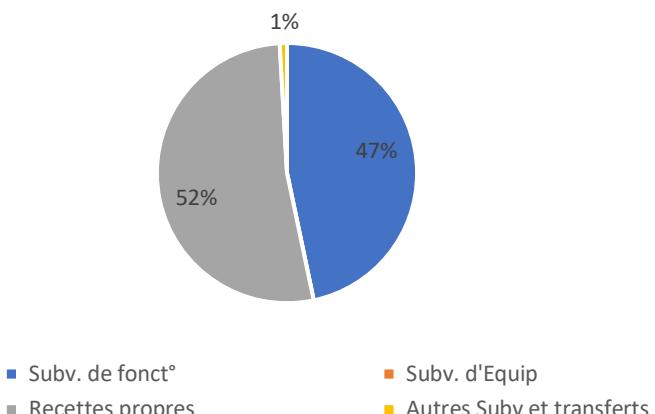
69

Commissaire(s) aux comptes :

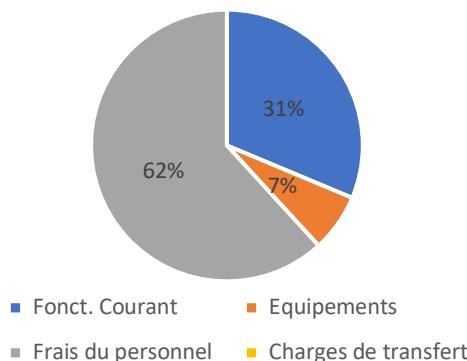
Sid'Ahmed Ould Oumar
I

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH KIFFA

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de KIFFA est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2005-015 du 15/01/2005, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH KIFFA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) et recettes propres (67%).
- Les charges d'exploitation de CH KIFFA sont composées de frais de personnel à raison de 54%, de charges de fonctionnement à raison de 44% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de KIFFA

Statut :

EPA

Date de Création :

2005, décret n° 2005-015 du 15/01/2005

Total des subventions 2021 :

91,69M MRU

Total des dépenses 2021 :

93,68M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

30,38M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

41,46M MRU

Effectif :

376

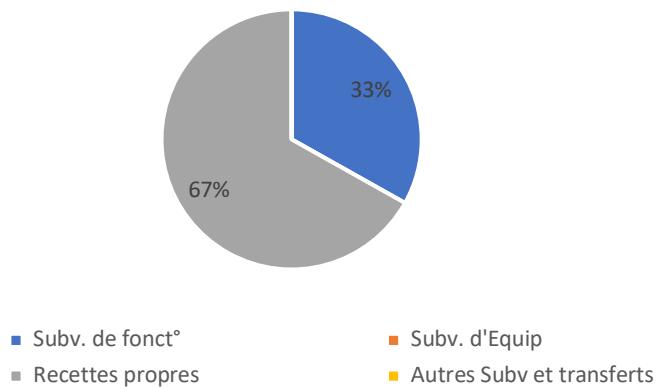
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Lemine DIAW

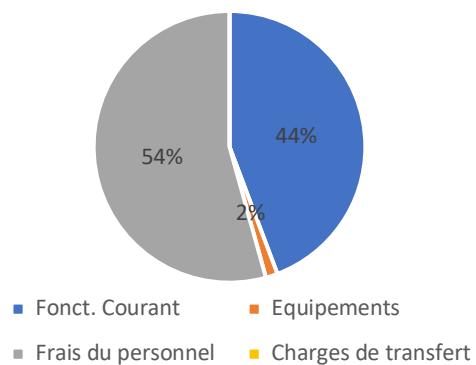
Nombre de conseil d'administration :

1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH NDB

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Nouadhibou est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2004-031 du 19/04/2004, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH NDB sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) et recettes propres (67%).
- Les charges d'exploitation de CH NDB sont composées de frais de personnel à raison de 76%, de charges de fonctionnement à raison de 22% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de Nouadhibou

Statut :

EPA

Date de création :

2004, décret n°2004-031 du 19/04/2004

Total des subventions 2021 :

85,65M MRU

Total des dépenses 2021 :

79,34M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 :

27,90M MRU

Charge de fonctionnement 2021 :

17,81M MRU

Effectif :

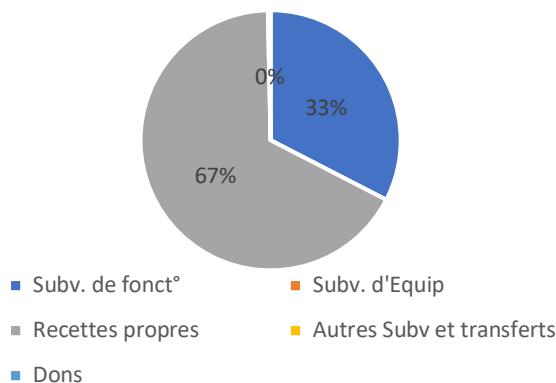
147

Commissaire(s) aux comptes :

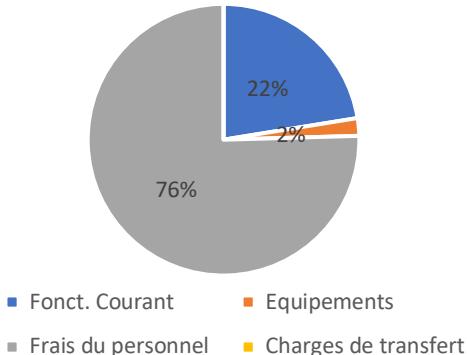
Yahya Ould Sadvi

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Néma

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Néma est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-50 du 18/02/2007, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH NEMA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (66%) et autres subventions et transferts (11%).
- Les charges d'exploitation de CH NEMA sont composées de frais de personnel à raison de 64%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 3%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de

Néma

EPA

Statut :

2007, décret n° 2007-50
du 18/02/2007

Date de Création :

60,49M MRU

Total des subventions 2021 :

48,50M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 14,12M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 16,18M MRU

Effectif :

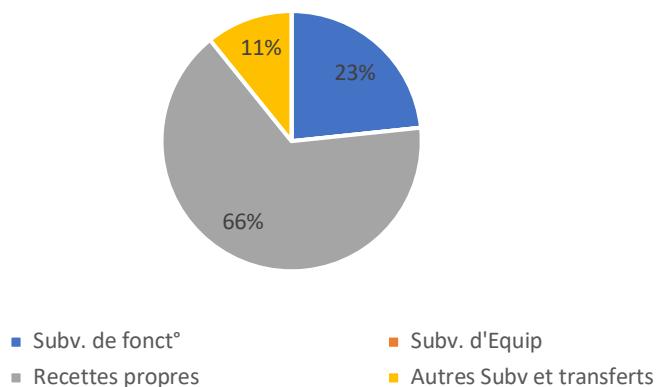
200

Commissaire(s) aux comptes :

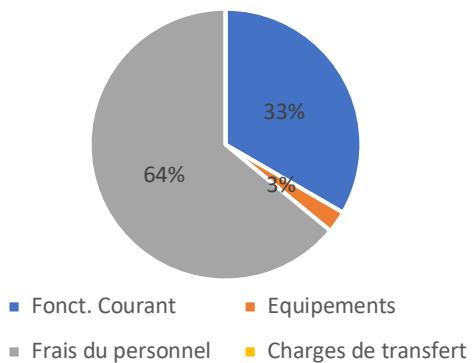
Mohamed Lemine Ould
El Mourteji

Nombre de conseil d'administration : 4

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Rosso

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-045 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH ROSSO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (25%) une subvention d'équipement (19%), recettes propres (38%), autres subventions et transferts (1%) et dons (17%).
- Les charges d'exploitation de CH ROSSO sont composées de frais de personnel à raison de 48%, de charges de fonctionnement à raison de 48% et de charges d'équipement à raison de 4%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de

Rosso

EPA

Date de Création :

2009, décret n°2009-045 du 28/01/2009

Total des subventions 2021 :

51,93M MRU

Total des dépenses 2021 :

51,91M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

13,11M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

24,69M MRU

Effectif :

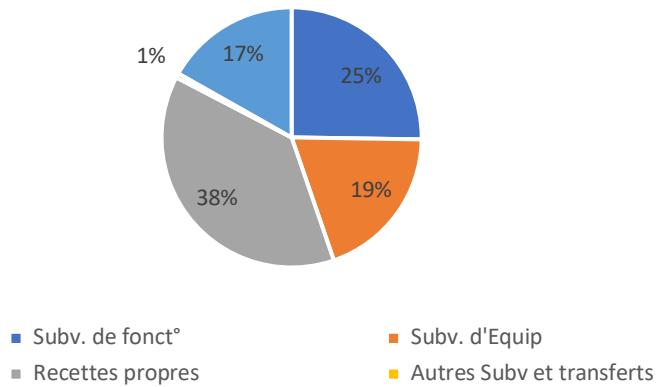
213

Commissaire(s) aux comptes :

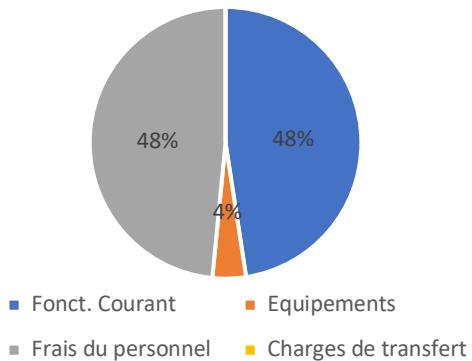
Abdel Kader Ould Moctar

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Sélibaby

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-265 du 19/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH Sélibabi sont constituées d'une subvention de fonctionnement (15%) une subvention d'équipement (16%) et recettes propres (69%).
- Les charges d'exploitation de CH Sélibabi sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 43% et de charges d'équipement à raison de 4%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de Sélibaby

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n°2012-265 du 19/11/2012

Total des subventions 2021 :

34,81M MRU

Total des dépenses 2021 :

33,76M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 5,40M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 14,37M MRU

Effectif :

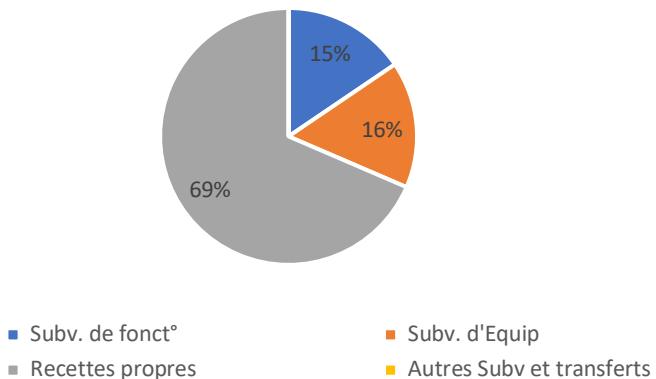
101

Commissaire(s) aux comptes :

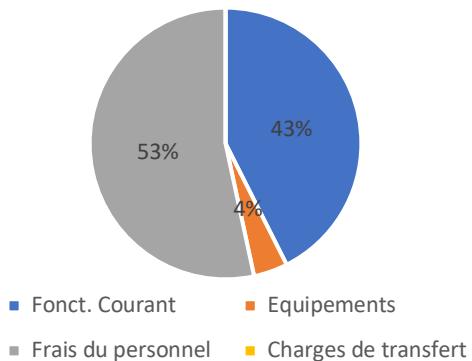
Mohamed Salem
Elhousseine Salem

Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Tidjikja

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Tidjikja est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-266 du 18/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH TIDJIKJA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (24%), recettes propres (68%) et autres subventions et transferts (8%).
- Les charges d'exploitation de CH TIDJIKJA sont composées de frais de personnel à raison de 64%, de charges de fonctionnement à raison de 31% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de

Tidjikja

EPA

Statut :

2012, décret n°2012-266 du 18/11/2012

Total des subventions 2021 :

27,73M MRU

Total des dépenses 2021 :

26,29M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 6,65M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 8,05M MRU

Effectif :

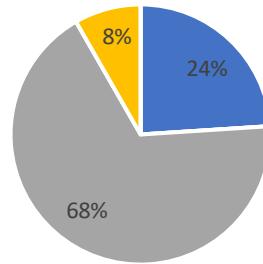
103

Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed El Moctar
Ould Mohamed
Mahmoud

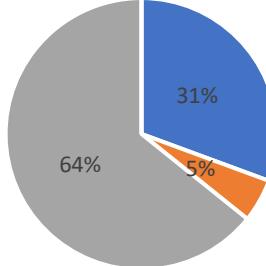
Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant
■ Frais du personnel
■ Equipements
■ Charges de transfert



CH Zouérate

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Zouérate est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°103/PM du 16/06/2013, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH ZOUERATT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (35%) et recettes propres (65%).
- Les charges d'exploitation de CH ZOUERATT sont composées de frais de personnel à raison de 74% et de charges de fonctionnement à raison de 26%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier de

Zouérate

EPA

Statut :

2013, décret n°103/PM
du 16/06/2013

Date de création :

30,56M MRU

Total des subventions 2021 :

29,04M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 10,72M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 7,48M MRU

Effectif :

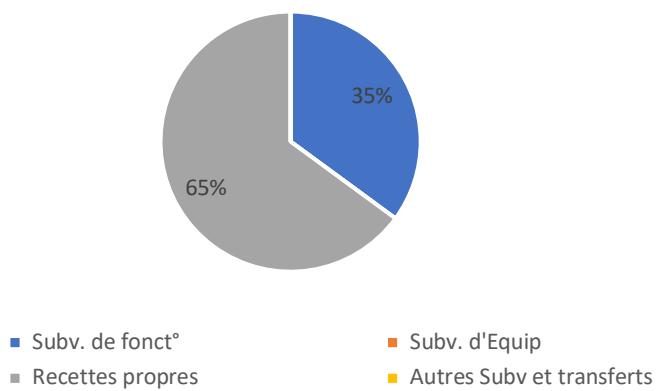
82

Commissaire(s) aux comptes :

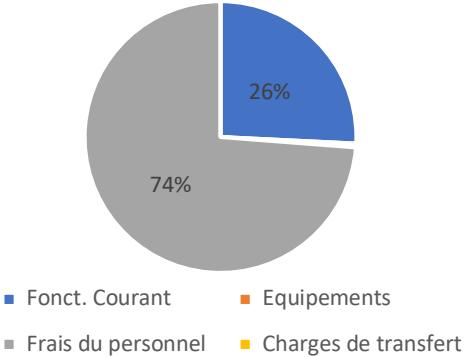
Mohamed El Moctar
Ould Mohamed
Mahmoud

Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CHME

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier Mère Enfant est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-041 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CHME sont constituées d'une subvention de fonctionnement (20%), recettes propres (56%) et autres subventions et transferts (24%).
- Les charges d'exploitation de CHME sont composées de frais de personnel à raison de 58%, de charges de fonctionnement à raison de 36% et de charges d'équipement à raison de 6%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier Mère Enfant

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-041 du 28/01/2009

Total des subventions 2021 :

219,31M MRU

Total des dépenses 2021 :

199,83M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 42,83M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 72,09M MRU

Effectif :

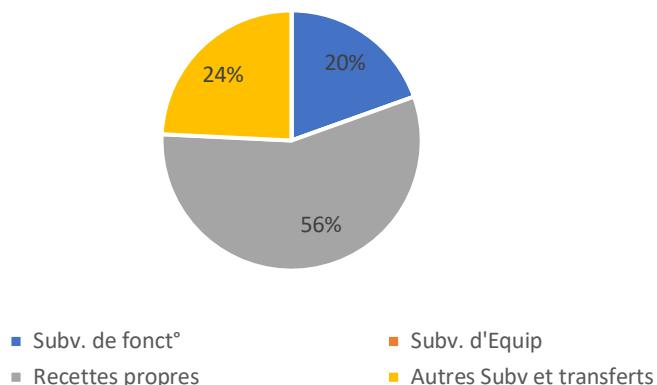
485

Commissaire(s) aux comptes :

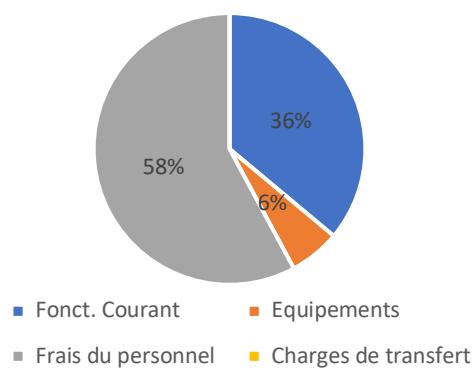
Moctar Ould Ahmed ELY

Nombre de conseil d'administration : 4

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CHN

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier National est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 89-120 du 14/06/1989, sous tutelle du Ministère de la Santé

- Les subventions de CHN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (20%), recettes propres (65%) et autres subventions et transferts (15%).
- Les charges d'exploitation de CHN sont composées de frais de personnel à raison de 49%, de charges de fonctionnement à raison de 44% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier

National

EPA

Statut :

1989, décret n° 89-120
du 14/06/1989

Date de création :

364,81M MRU

Total des subventions 2021 :

335,12M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 74,14M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 146,09M MRU

Effectif :

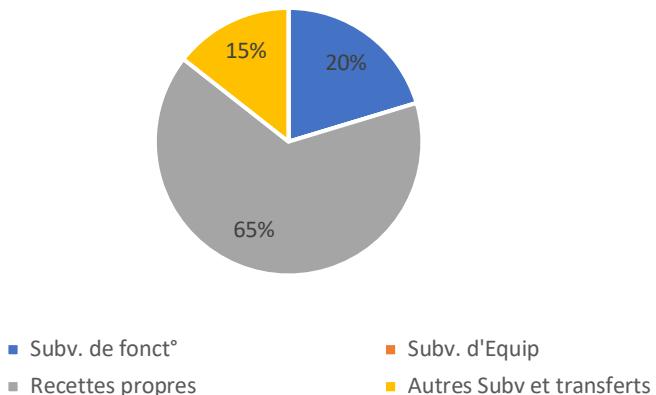
773

Commissaire(s) aux comptes :

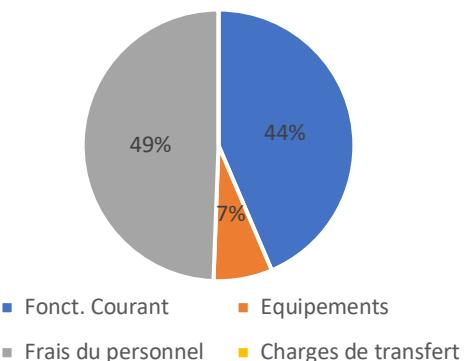
Isselmou Ould Mohamed
M'bady

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CHS

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier des Spécialités est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2013-173 du 29/10/2013, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CHS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (39%), recettes propres (50%) et autres subventions et transferts (11%).
- Les charges d'exploitation de CHS sont composées de frais de personnel à raison de 72%, de charges de fonctionnement à raison de 24% et de charges d'équipement à raison de 4%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier des Spécialités

Statut :

EPA

Date de création :

2013, décret n°2013-173 du 29/10/2013

Total des subventions 2021 :

66,33M MRU

Total des dépenses 2021 :

46,74M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

25,73M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

11,03M MRU

Effectif :

220

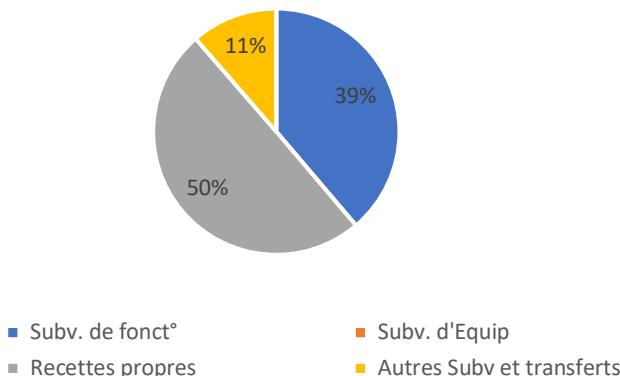
Commissaire(s) aux comptes :

Babacar Youssouf
DIAGANA

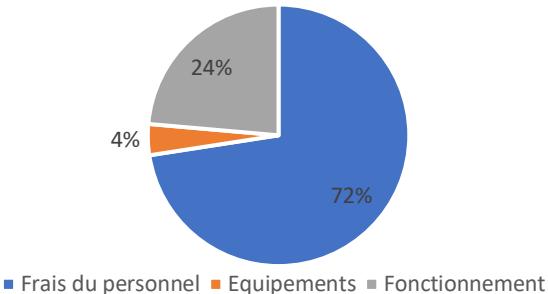
Nombre de conseil d'administration :

2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNC

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre National de Cardiologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-044 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CNC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (13%), recettes propres (71%) et autres subventions et transferts (16%).
- Les charges d'exploitation de CNC sont composées de frais de personnel à raison de 48%, de charges de fonctionnement à raison de 50% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Centre National de

Cardiologie

EPA

Statut :

2009, décret n°2009-044 du 28/01/2009

Total des subventions 2021 :

308,48M MRU

Total des dépenses 2021 :

308,10M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 40,58M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 153,67M MRU

Effectif :

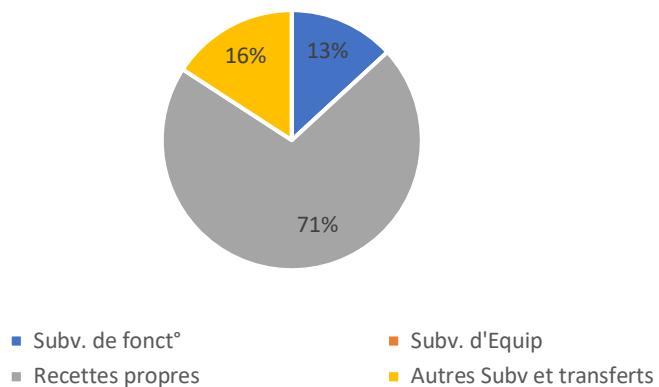
449

Commissaire(s) aux comptes :

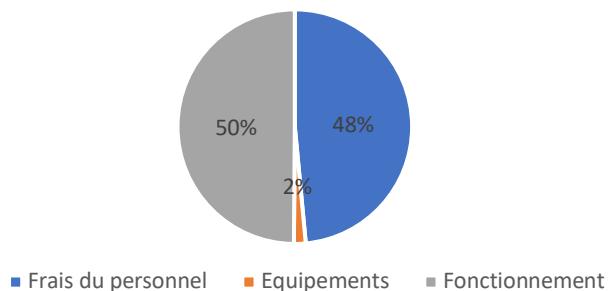
Mohamed Salem Ould
Brahim Ould Oumar

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNLAA

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Centre National de Lutte Anti-Aridienne est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2006-93 du 22/08/2006, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de CNLAA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (86%), recettes propres (2%) et autres subventions et transferts (12%).
- Les charges d'exploitation de CNLAA sont composées de frais de personnel à raison de 17%, de charges de fonctionnement à raison de 61% et de charges d'équipement à raison de 22%.

Raison sociale :

Centre National de Lutte Anti Acridien

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-93 du 22/08/2006

Total des subventions 2021 :

68,90M MRU

Total des dépenses 2021 :

60,72M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 :

59,62M MRU

Charge de fonctionnement 2020 :

29,75M MRU

Effectif :

71

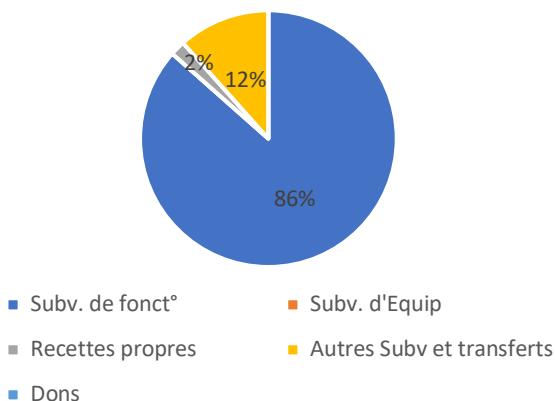
Commissaire(s) aux comptes :

Souleymane Ould Haroune

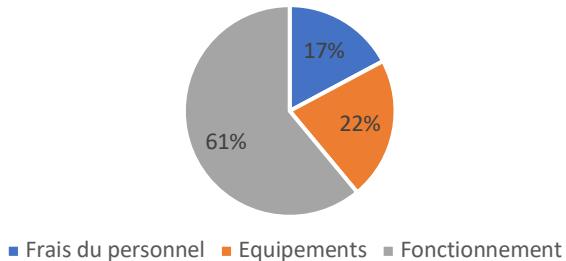
Nombre de conseil d'administration :

2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNO

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre National d'Oncologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2008-181 du 25/12/2008, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CNO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (13%) et recettes propres (87%).
- Les charges d'exploitation de CNO sont composées de frais de personnel à raison de 29%, de charges de fonctionnement à raison de 60% et de charges d'équipement à raison de 11%.

Raison sociale :

Centre National

d'Oncologie

EPA

Statut :

2008, décret n° 2008-181 du 25/12/2008

Total des subventions 2021 :

185,94M MRU

Total des dépenses 2021 :

162,57M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 :

23,42M MRU

Charge de fonctionnement 2021 :

97,67M MRU

Effectif :

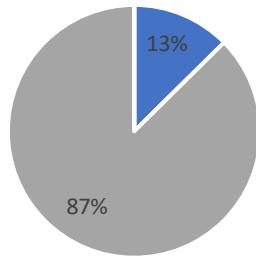
142

Commissaire(s) aux comptes :

Cheikh Ould Tourad Ould
Abdel Kader

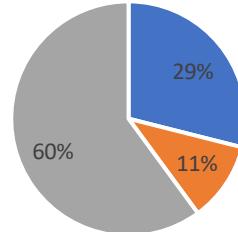
Nombre de conseil d'administration : 3

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres
■ Subv. d'Equip
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



CNORF

Raison sociale :

Centre National
d'Orthopédie et de
Réadaptation
Fonctionnelle

Statut :

EPA

Date de création :

1983, décret n°83-101
du 28/03/1983

Total des subventions 2021 :

19,80M MRU

Total des dépenses 2021 :

19,32M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,91M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

8,05M MRU

Effectif :

66

Commissaire(s) aux comptes :

Brahim O/ Abdallahi O/
Ravé

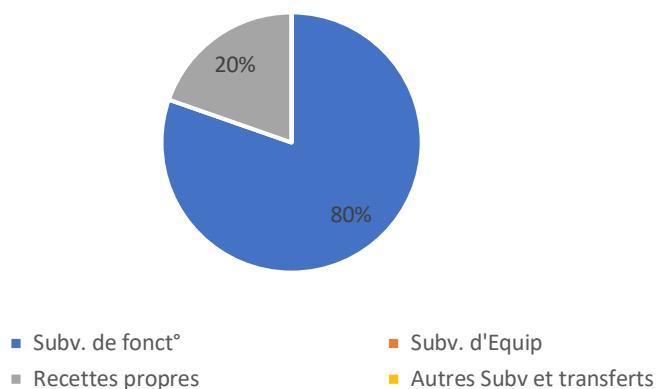
Nombre de conseil d'administration :

0

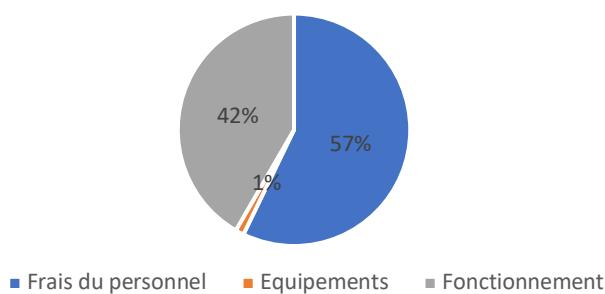
Le Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°83-101 du 28/03/1983, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CNORF sont constituées d'une subvention de fonctionnement (80%) et recettes propres (20%).
- Les charges d'exploitation de CNORF sont composées de frais de personnel à raison de 57%, de charges de fonctionnement à raison de 42% et de charges d'équipement à raison de 1%.

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNOU

Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

Le Centre National des Œuvres Universitaires est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-160 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication

- Les subventions de CNOU sont constituées d'une subvention de fonctionnement (78%), recettes propres (1%) et autres subventions et transferts (21%).
- Les charges d'exploitation de CNOU sont composées de frais de personnel à raison de 13%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et charges de transferts (70%).

Raison sociale :

Centre National des Œuvres Universitaires

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-160 du 29/04/2009

Total des subventions 2021 :

249,53M MRU

Total des dépenses 2021 :

246,20M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

194,63M MRU

Charges de fonctionnement 2020 :

129,99M MRU

Effectif :

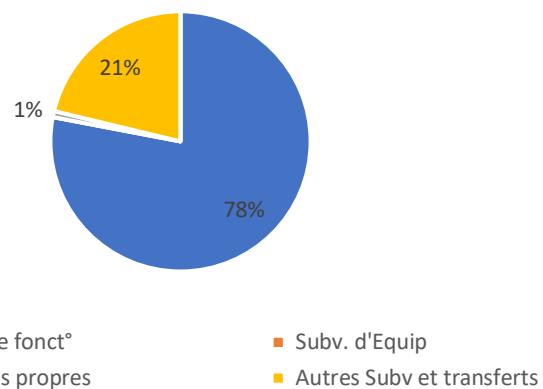
144

Commissaire(s) aux comptes :

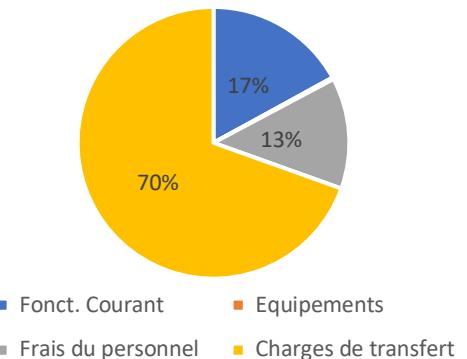
Abdi Ould YOUBA

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CNRADA

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°75-208 du 07/11/1975 modifié par le décret n°94-075, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de CNRADA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (83%) une subvention d'équipement (7%) et recettes propres (9%).
- Les charges d'exploitation de CNRADA sont composées de frais de personnel à raison de 54%, de charges de fonctionnement à raison de 32% et de charges d'équipement à raison de 14%.

Raison sociale :

Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole

Statut :

EPA

Date de création :

1975, décret n°74-208 du 7/11/1974 modifié par décret n°94-075

Total des subventions 2021 :

18,87M MRU

Total des dépenses 2021 :

18,66M MRU

Subvention de fonctionnement 2021:

15,72M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

6,05M MRU

Effectif :

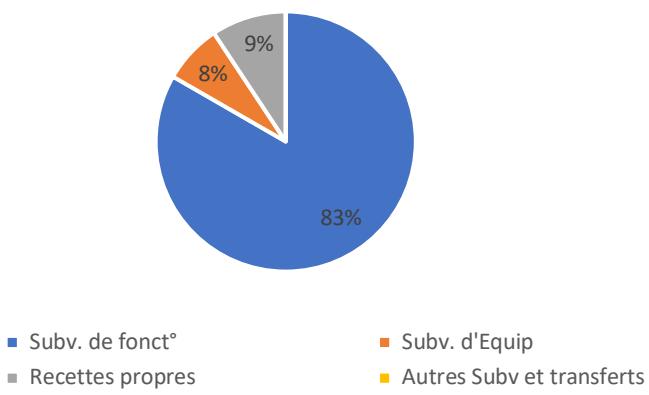
92

Commissaire(s) aux comptes :

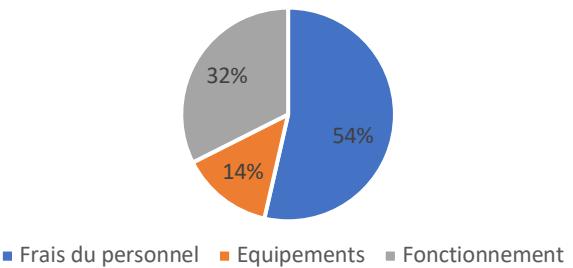
Alioune NIANG

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNRE

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Centre National des Ressources en Eau est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-077 du 12/07/2001, sous tutelle du Ministère chargé de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

- Les subventions de CNRE sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%), une subvention d'équipement (36%) et recettes propres (21%).
- Les charges d'exploitation de CNRE sont composées de frais de personnel à raison de 41%, de charges de fonctionnement à raison de 38% et de charges d'équipement à raison de 21%.

Raison sociale :

Centre National des Ressources en Eau

Statut :

EPA

Date de création :

2001, décret n° 2001-077 du 12/07/2001

Total des subventions 2021 :

30, 94M MRU

Total des dépenses 2021 :

25,78M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

13,39M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

9,90M MRU

Effectif :

56

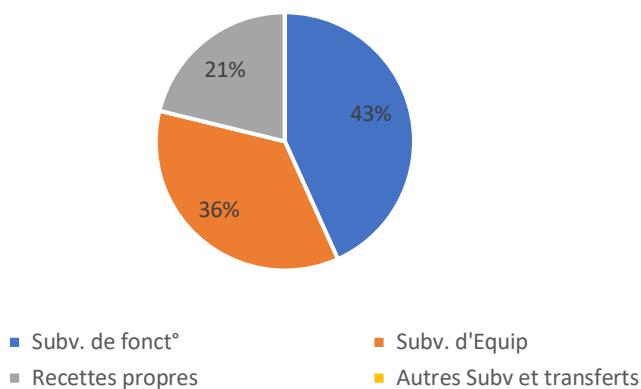
Commissaire(s) aux comptes :

DIA Elhaj Elimane

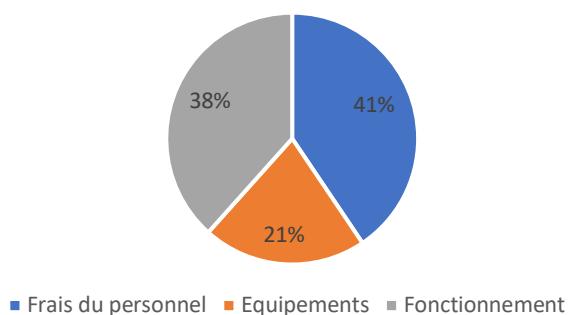
Nombre de conseil d'administration :

2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNTS

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre National de Transfusion Sanguine est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2002-13 du 20/03/2002, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CNTS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (47%), recettes propres (11%) et autres subventions et transferts (42%).
- Les charges d'exploitation de CNTS sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 67% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Centre National de Transfusion Sanguine

Statut :

EPA

Date de création :

2002, décret n°2002-13 du 20/3/2002

Total des subventions 2021 :

39,44M MRU

Total des dépenses 2021 :

24,52M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

18,41M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

16,30M MRU

Effectif :

52

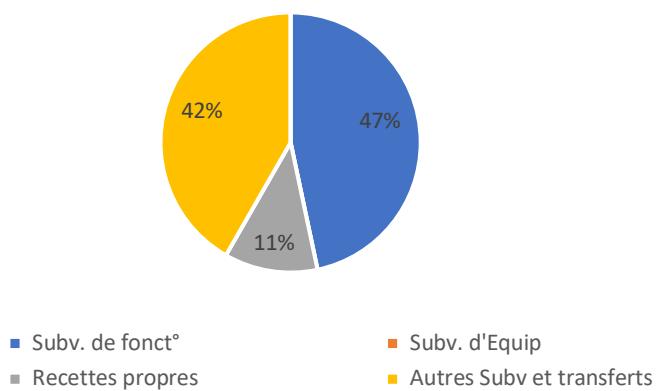
Commissaire(s) aux comptes :

El Moctar El Moctar Mohamed

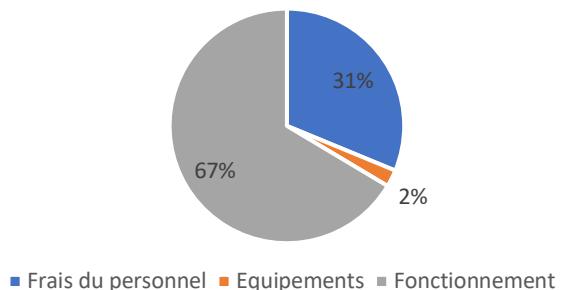
Nombre de conseil d'administration :

2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CPISE

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-184 du 01/11/2007, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de CPISE sont constituées d'une subvention de fonctionnement (93%) et autres subventions et transferts (7%).
- Les charges d'exploitation de CPISE sont composées de frais de personnel à raison de 51% et de charges de fonctionnement à raison de 49%.

Raison sociale :

Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants

Statut :

EPA

Date de création :

2007, décret n°2007-184 du 01/11/2007

Total des subventions 2021 :

14,47M MRU

Total des dépenses 2021 :

14,47M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

13,49M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,07M MRU

Effectif :

81

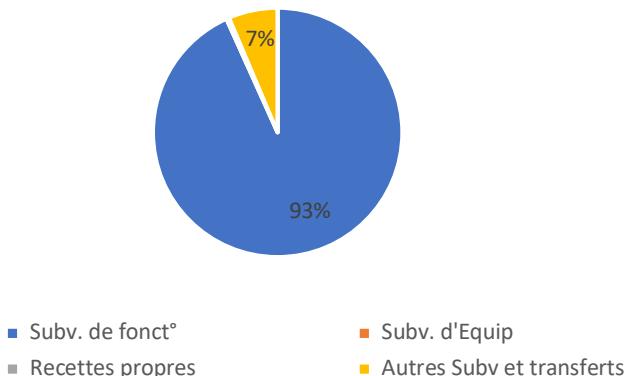
Commissaire(s) aux comptes :

Idrissa NIANG

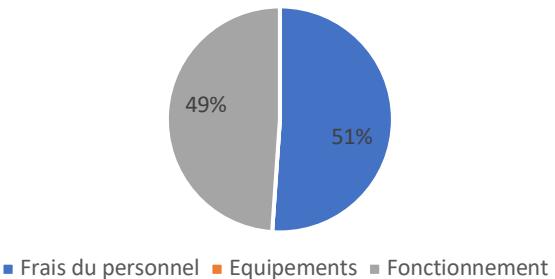
Nombre de conseil d'administration :

0

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CRZFN

Fiche technique

Secteur : Régulation

Le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou est un établissement public à statut particulier, créé par la loi n°2013-001 du 02/01/2013, sous tutelle du Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République.

- Les subventions de CRZFN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de CRZFN sont composées de frais de personnel à raison de 82%, de charges de fonctionnement à raison de 11% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :

Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou

Statut :

SP

Date de création :

2013, loi n°2013-001 du 02/01/2013

Total des subventions 2021 :

32,80M MRU

Total des dépenses 2021 :

32,80M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

32,76M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

3,69M MRU

Effectif :

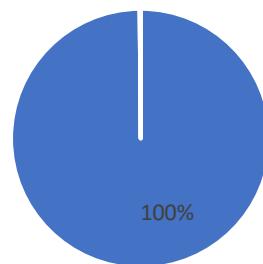
25

Commissaire(s) aux comptes :

Emina mint Yehdhih

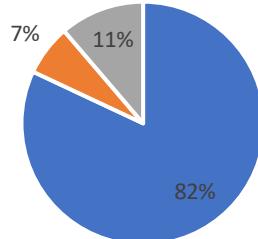
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement



EETFP Aioun

Raison sociale :

École d'Enseignement
Technique et de
Formation Professionnelle
d'Aioune

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-
178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

12,44M MRU

Total des dépenses 2021 :

9,53M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 :

5,96M MRU

Charge de fonctionnement 2021 :

4,90M MRU

Effectif :

32

Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Mahmoud
Ould Sidi

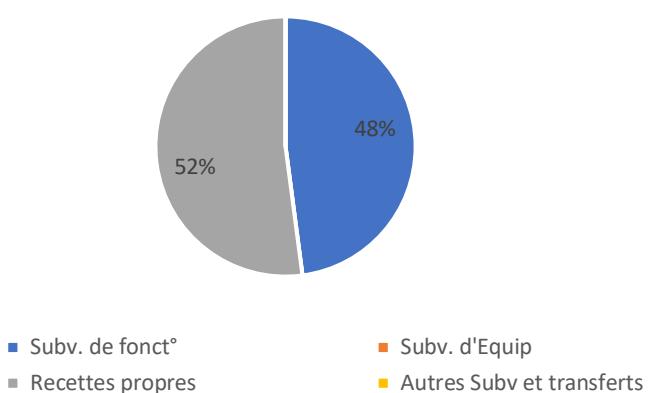
Nombre de conseil d'administration :

0

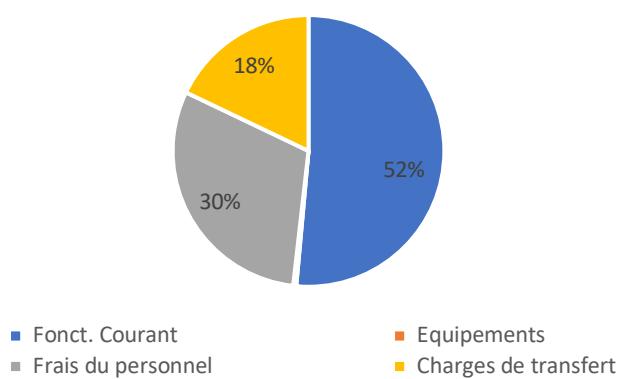
L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioune est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Aioun sont constituées d'une subvention de fonctionnement (48%) et recettes propres (52%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Aioun sont composées de frais de personnel à raison de 30%, de charges de fonctionnement à raison de 52% et charges de transferts (18%).

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP Aleg

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP ALEG sont constituées d'une subvention de fonctionnement (26%) une subvention d'équipement (8%) et recettes propres (22%) et autres subventions et transferts (44%).
- Les charges d'exploitation de EETFP ALEG sont composées de frais de personnel à raison de 17%, de charges de fonctionnement à raison de 74% et charges de transferts (9%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

13,22M MRU

Total des dépenses 2021 :

11,59M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

3,36M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

8,62M MRU

Effectif :

19

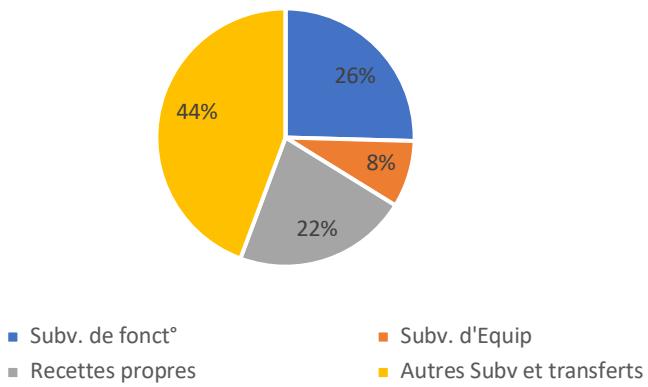
Commissaire(s) aux comptes :

Med El Mostapha Ould Abdeljelil

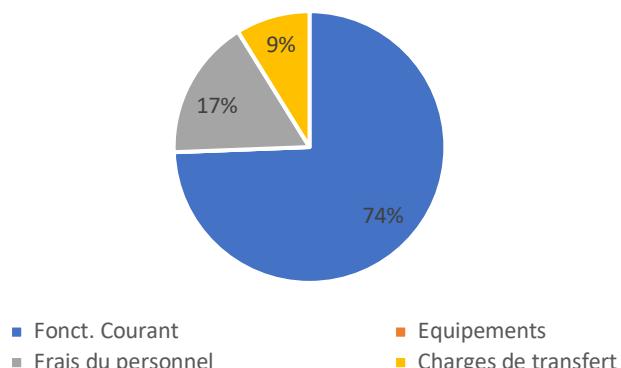
Nombre de conseil d'administration :

0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP Atar

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Atar sont constituées d'une subvention de fonctionnement (68%) et recettes propres (32%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Atar sont composées de frais de personnel à raison de 47%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et charges de transferts (20%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar
EPA

Statut :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

20,10M MRU

Total des dépenses 2021 :

18,45M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

13,71M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

6,03M MRU

Effectif :

79

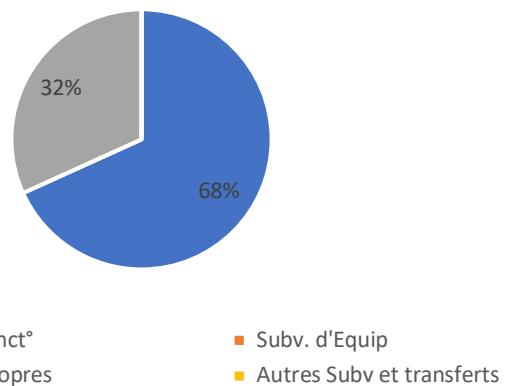
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Ould Zeidane

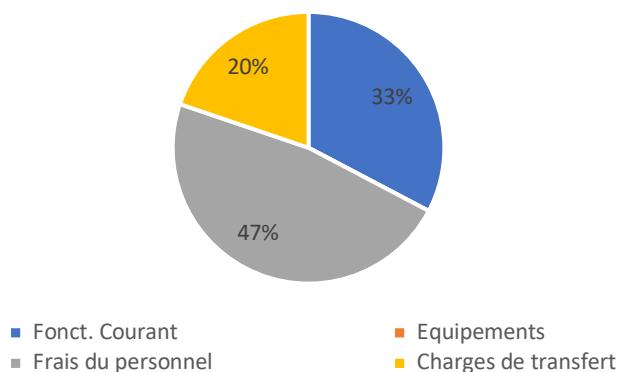
Nombre de conseil d'administration :

0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP Boghé

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Boghé sont constituées d'une subvention de fonctionnement (18%), recettes propres (3%) et autres subventions et transferts (79%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Boghé sont composées de frais de personnel à raison de 35%, de charges de fonctionnement à raison de 49% et charges de transferts (16%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

23,93M MRU

Total des dépenses 2021 :

20,01M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 4,86M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 11,60M MRU

Effectif :

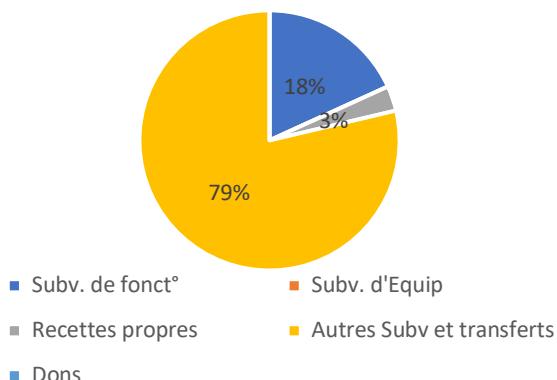
49

Commissaire(s) aux comptes :

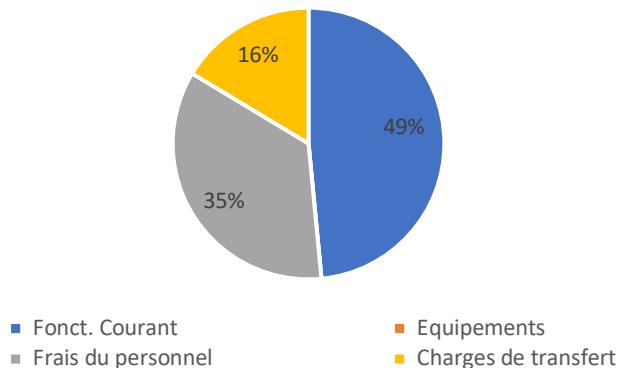
Ahmed Ould Abba

Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP KAEDI

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP KAEDI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (32%) et recettes propres (68%).
- Les charges d'exploitation de EETFP KAEDI sont composées de frais de personnel à raison de 42%, de charges de fonctionnement à raison de 37% et de charges d'équipement à raison de 8% et charges de transferts (13%).
-

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi

EPA

Statut :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

18,52M MRU

Total des dépenses 2021 :

16,37M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

5,84M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

6,07M MRU

Effectif :

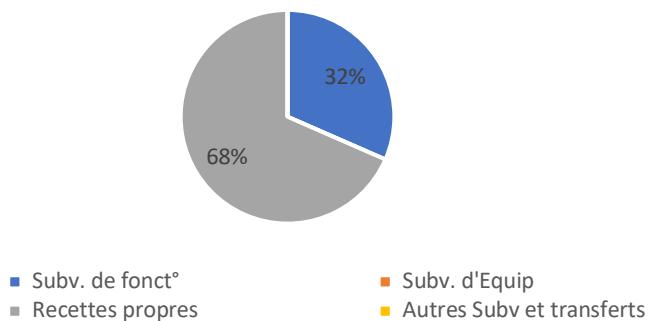
108

Commissaire(s) aux comptes :

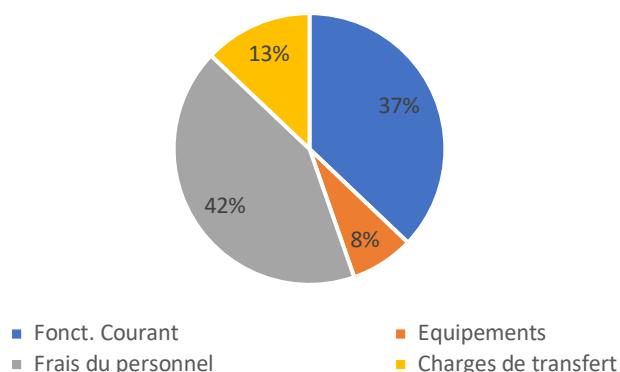
Sid'Ahmed Ould Oumar
0

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP KIFFA

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kiffa est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Kiffa sont constituées d'une subvention de fonctionnement (30%) et autres subventions et transferts (70%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Kiffa sont composées de frais de personnel à raison de 23%, de charges de fonctionnement à raison de 57% et charges de transferts (20%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

15,04M MRU

Total des dépenses 2021 :

12,76M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

4,58M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,26M MRU

Effectif :

41

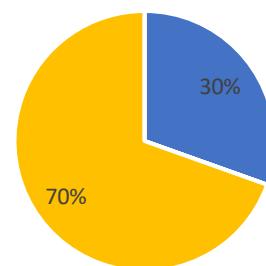
Commissaire(s) aux comptes :

MCTAR Ould TEYEB

0

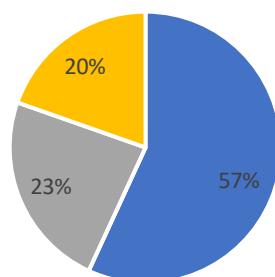
Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



- Fonct. Courant
- Frais du personnel
- Equipements
- Charges de transfert



EETFP NDB

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP NDB sont constituées d'une subvention de fonctionnement (38%), recettes propres (37%) et autres subventions et transferts (25%).
- Les charges d'exploitation de EETFP NDB sont composées de frais de personnel à raison de 41%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et charges de transferts (32%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

17,27M MRU

Total des dépenses 2021 :

16,40M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

6,50M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

4,45M MRU

Effectif :

43

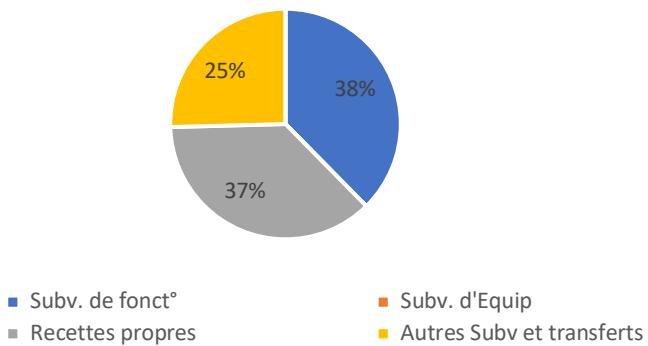
Commissaire(s) aux comptes :

Moctar Ould TEYEB

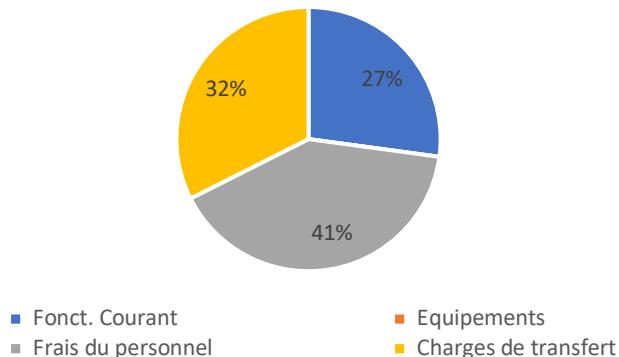
0

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021



**Raison sociale :**

École d'Enseignement
Technique et de
Formation Professionnelle
de Néma

Statut :

EPA

EETFP Néma**Fiche technique****Secteur : Enseignement et formation**

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Néma sont constituées d'une subvention de fonctionnement (42%), recettes propres (43%) et autres subventions et transferts (15%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Néma sont composées de frais de personnel à raison de 38%, de charges de fonctionnement à raison de 43% et charges de transferts (19%).

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

19,91M MRU

Total des dépenses 2021 :

17,22M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

8,38M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

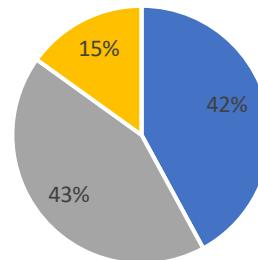
7,40M MRU

Effectif :

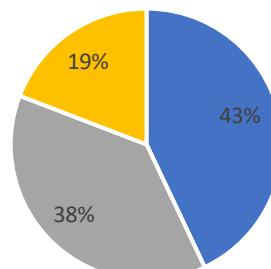
63

Commissaire(s) aux comptes :

Cherif Ould Zeini

Nombre de conseil d'administration : 0**Total des subventions 2021**

- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021

- Fonct. Courant
- Frais du personnel
- Charges de transfert



EETFP ROSSO

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP ROSSO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (66%) et autres subventions et transferts (11%).
- Les charges d'exploitation de EETFP ROSSO sont composées de frais de personnel à raison de 18%, de charges de fonctionnement à raison de 73% et de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (8%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

15,35M MRU

Total des dépenses 2021 :

12,03M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

3,52M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

8,84M MRU

Effectif :

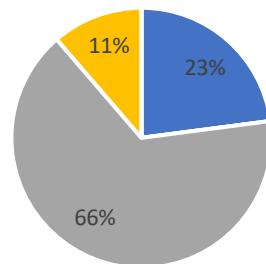
34

Commissaire(s) aux comptes :

Abdel Kader SOW

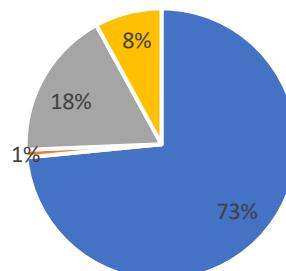
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



- Fonct. Courant
- Frais du personnel
- Equipements
- Charges de transfert



EETFP Sélibaby

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Sélibaby sont constituées d'une subvention de fonctionnement (40%) et recettes propres (60%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Sélibaby sont composées de frais de personnel à raison de 17%, de charges de fonctionnement à raison de 64% et charges de transferts (19%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby EPA

Statut :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

15,08M MRU

Total des dépenses 2021 :

12,12M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

6,05M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,76M MRU

Effectif :

24

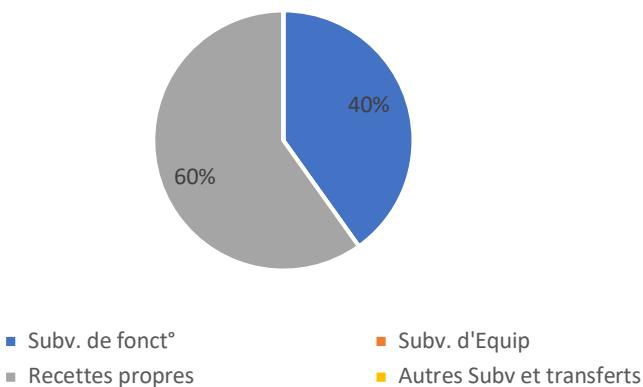
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Salem Ould El Hussein Salem

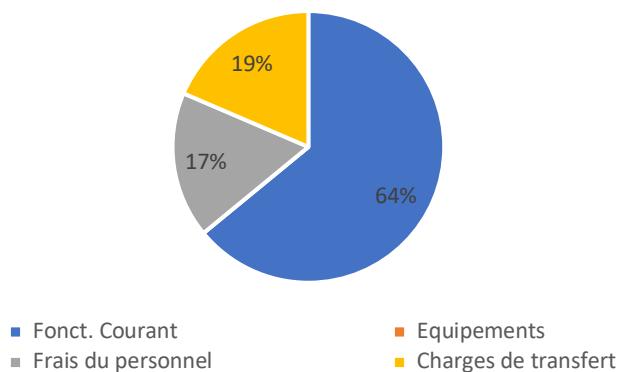
Nombre de conseil d'administration :

0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP Tidjikja

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

9,69M MRU

Total des dépenses 2021 :

9,69M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

1,14M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

2,13M MRU

Effectif :

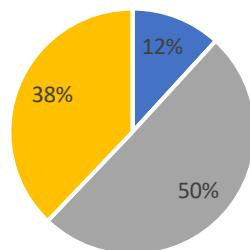
20

Commissaire(s) aux comptes :

KONATE Oumar

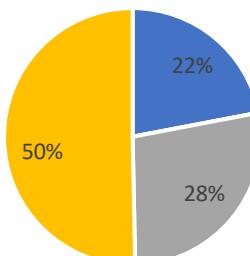
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



- Fonct. Courant
- Frais du personnel
- Equipements
- Charges de transfert

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Tidjikja sont constituées d'une subvention de fonctionnement (12%) et recettes propres (50%) et autres subventions et transferts (38%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Tidjikja sont composées de frais de personnel à raison de 28%, de charges de fonctionnement à raison de 22% et charges de transferts (50%).



EETFP Zouérate

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouérate est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Zouerate sont constituées d'une subvention de fonctionnement (18%) et autres subventions et transferts (82%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Zouerate sont composées de frais de personnel à raison de 1%, de charges de fonctionnement à raison de 69%, de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (29%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouérate
EPA

Statut :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

4,98M MRU

Total des dépenses 2021 :

4,48M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

0,87M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

3,11M MRU

Effectif :

26

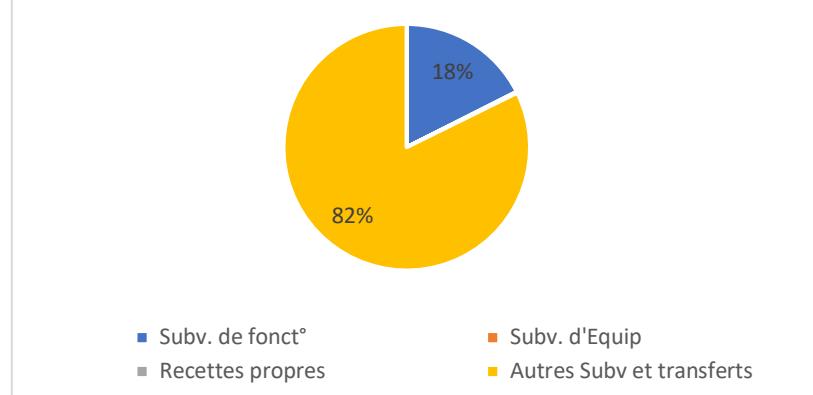
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed El Kory Ould Tablenkou

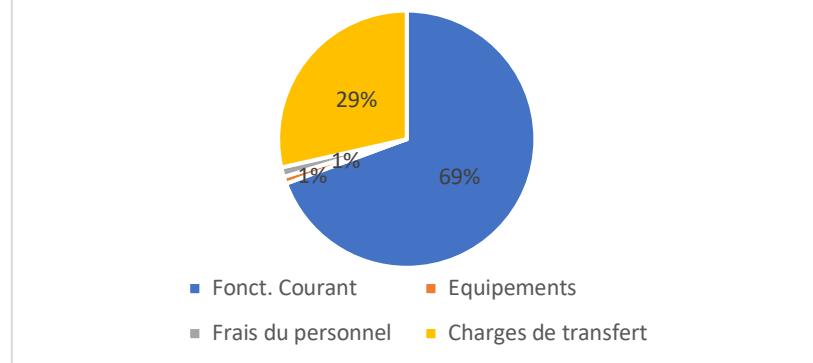
Nombre de conseil d'administration :

0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021



**Raison sociale :**

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott

Statut :

EPA

EETFP-BTP NKTT**Date de création :**

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

19,45M MRU

Total des dépenses 2021 :

16,93M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

9,60M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

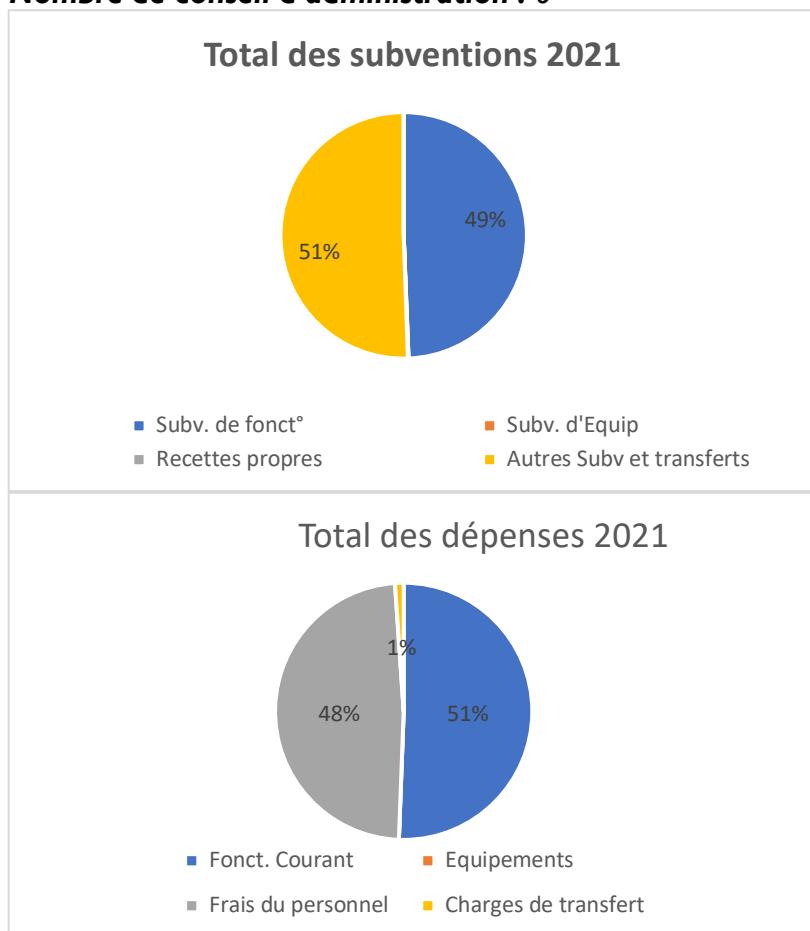
8,57M MRU

Effectif :

50

Commissaire(s) aux comptes :

M'Ghaily Mint Boullah

Nombre de conseil d'administration : 0



EETFPC

Raison sociale :

École d'Enseignement
Technique et de
Formation Professionnelle,
Commerciale de
Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-
178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

13,40M MRU

Total des dépenses 2021 :

13,37M MRU

**Subvention de fonctionnement
2021 :**

5,72M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 1,70M MRU

Effectif :

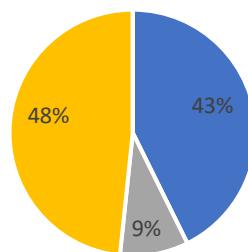
36

Commissaire(s) aux comptes :

Mhamed Bacar
AHMEDOU

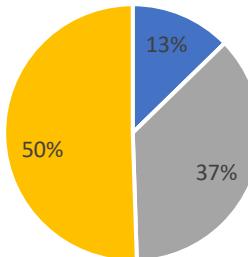
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



- Fonct. Courant
- Frais du personnel
- Equipements
- Charges de transfert

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Commerciale de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFPC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%), recettes propres (9%) et autres subventions et transferts (48%).
- Les charges d'exploitation de EETFPC sont composées de frais de personnel à raison de 37%, de charges de fonctionnement à raison de 13% et charges de transferts (50%).



EETFPI NKTT

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Industrielle de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFPI NKTT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (70%) et recettes propres (30%).
- Les charges d'exploitation de EETFPI NKTT sont composées de frais de personnel à raison de 24%, de charges de fonctionnement à raison de 37% et de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (38%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

22,05M MRU

Total des dépenses 2021 :

21,34M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,53M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,86M MRU

Effectif :

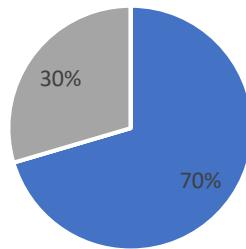
41

Commissaire(s) aux comptes :

Sadat Mohamed Abdou DEBAGH

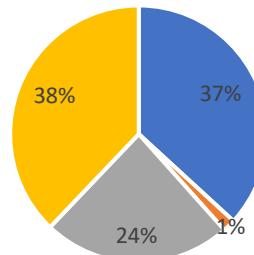
Nombre de Conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



- Fonct. Courant
- Frais du personnel
- Equipements
- Charges de transfert



EETFP-TIC

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP-TIC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (63%) et autres subventions et transferts (37%).
- Les charges d'exploitation de EETFP-TIC sont composées de frais de personnel à raison de 24%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 36%.

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

19,89M MRU

Total des dépenses 2021 :

19,89M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

12,54M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,87M MRU

Effectif :

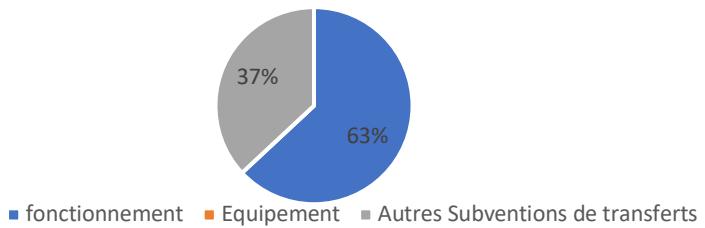
31

Commissaire(s) aux comptes :

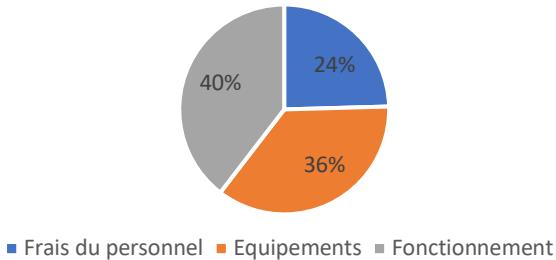
Mamah Mohamed Mahmoud

Nombre de Conseil d'administration :

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





ENAJM

Raison sociale :

École Nationale
d'Administration, de
Journalisme et de
Magistrature

Statut :

EPA

Date de création :

2010, décret n°2010-
225 du 28/10/2010

Total des subventions 2021 :

66,38M MRU

Total des dépenses 2021 :

66,38M MRU

**Subvention de fonctionnement
2021 :**

66,38M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

14,60M MRU

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Nationale d'Administration de Journalisme et de Magistrature est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2010-225 du 28/10/2010, sous tutelle du Premier Ministère.

- Les subventions d'ENAJM sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement 100%.
- Les charges d'exploitation de ENAJM sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 22%, de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (22%).

Effectif :

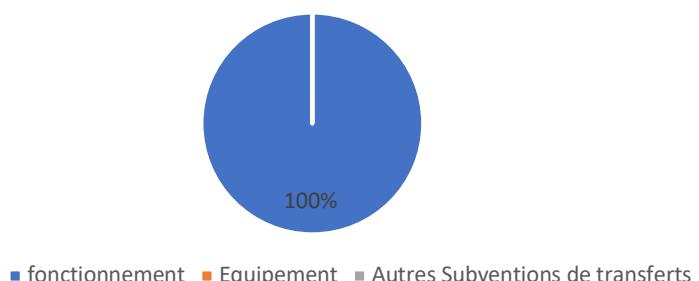
97

Commissaire(s) aux Comptes :

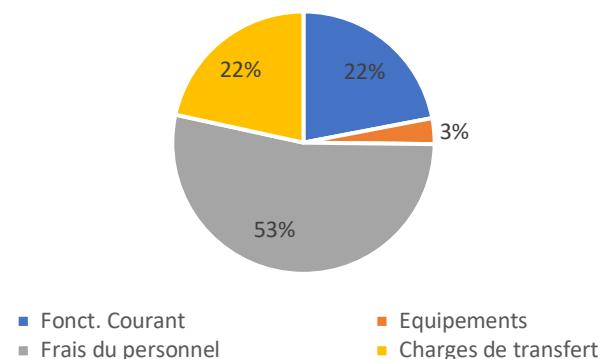
Tar Ould Sid'El
Moustapha

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions en 2021



Total des dépenses 2021



ENAS

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Ecole Nationale pour l'Action Sociale est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2003-019 du 27/03/2003, sous tutelle du Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de ENAS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (46%) une subvention d'équipement (9%) et recettes propres (41%) et autres subventions et transferts (3%).
- Les charges d'exploitation de ENAS sont composées de frais de personnel à raison de 34%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 23% et charges de transferts (3%).
-

Raison sociale :	Ecole Nationale pour l'Action Sociale										
Statut :	EPA										
Date de création :	2003, décret n°2003-019 du 27/03/2003										
Total des subventions 2021 :	32,60M MRU										
Total des dépenses 2021 :	32,57M MRU										
Subvention de fonctionnement 2021 :	15,13M MRU										
Charges de fonctionnement 2021 :	12,91M MRU										
Effectif :	182										
Commissaire(s) aux comptes :											
Nombre de conseil d'administration :	1										
<div style="text-align: center;">Total des subventions 2021</div> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Subv. de fonct°</td> <td>47%</td> </tr> <tr> <td>Recettes propres</td> <td>41%</td> </tr> <tr> <td>Subv. d'Equip</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Autres Subv et transferts</td> <td>3%</td> </tr> </tbody> </table>		Catégorie	Pourcentage	Subv. de fonct°	47%	Recettes propres	41%	Subv. d'Equip	9%	Autres Subv et transferts	3%
Catégorie	Pourcentage										
Subv. de fonct°	47%										
Recettes propres	41%										
Subv. d'Equip	9%										
Autres Subv et transferts	3%										
<div style="text-align: center;">Total des dépenses 2021</div> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonct. Courant</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Equipements</td> <td>23%</td> </tr> <tr> <td>Frais du personnel</td> <td>34%</td> </tr> <tr> <td>Charges de transfert</td> <td>3%</td> </tr> </tbody> </table>		Catégorie	Pourcentage	Fonct. Courant	40%	Equipements	23%	Frais du personnel	34%	Charges de transfert	3%
Catégorie	Pourcentage										
Fonct. Courant	40%										
Equipements	23%										
Frais du personnel	34%										
Charges de transfert	3%										



ENFVA

Raison sociale :

École Nationale de
Formation et de
Vulgarisation Agricoles
EPA

Statut :

Date de création :

1993, décret n°93-083
du 08/07/1993 modifié
par le décret n°2012-
171 du 12/07/2012

Total des subventions 2021 :

24,37M MRU

Total des dépenses 2021 :

23,67M MRU

**Subvention de fonctionnement
2021 :**

21,66M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 7,03M MRU

Effectif :

37

Commissaire(s) aux comptes :

Med El Mostapha Ould
Abdeljelil

**Nombre de conseil
d'administration :**

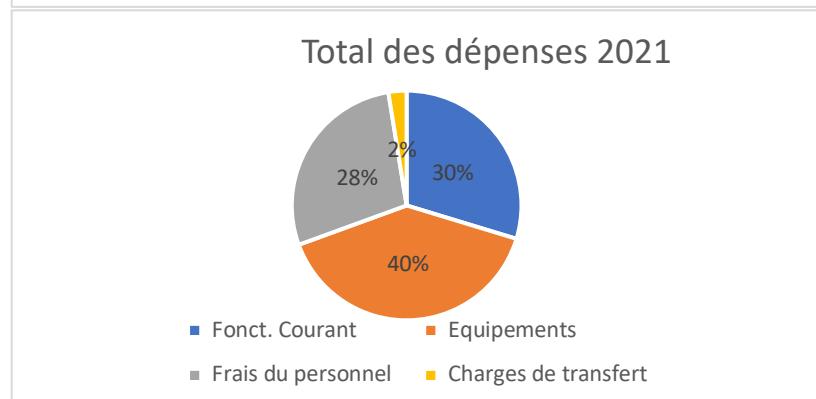
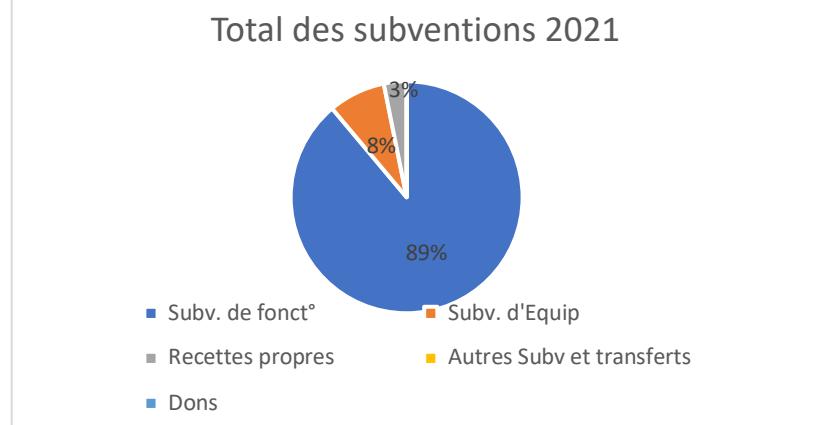
3

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°93-083 du 08/07/1993 modifié par le décret n°2012-171 du 12/07/2012, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de ENFVA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (89%) une subvention d'équipement (8%) et recettes propres (3%).
- Les charges d'exploitation de ENFVA sont composées de frais de personnel à raison de 28%, de charges de fonctionnement à raison de 30%, de charges d'équipement à raison de 40% et charges de transferts (2%).





ENI Aioun

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs d'Aioun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 111/2006 du 18/09/2006, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de ENI AIOUN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (93%) et une subvention d'équipement (7%).
- Les charges d'exploitation de ENI AIOUN sont composées de frais de personnel à raison de 44%, de charges de fonctionnement à raison de 22% et de charges d'équipement à raison de 11% et charges de transferts (23%).

Raison sociale :

École Nationale des Instituteurs d'Aioun

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-111 du 18/09/2006

Total des subventions 2021 :

20,93M MRU

Total des dépenses 2021 :

20,42M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

19,43M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 4,58M MRU

Effectif :

94

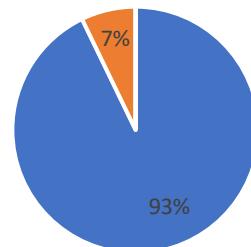
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Mahmoud
Ould Mohamedou Ould
Michel

Nombre de conseil d'administration :

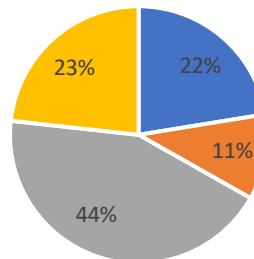
1

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres
■ Subv. d'Equip
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant
■ Frais du personnel
■ Equipements
■ Charges de transfert



ENI AKJOUJT

Raison sociale :

École Nationale des
Instituteurs d'Akjoujt

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°2014-
186 du 08/12/2014

Total des subventions 2021 :

11,73M MRU

Total des dépenses 2021 :

11,13M MRU

Subvention de fonctionnement

11,73M MRU

2021 :

Charges de fonctionnement 2021 : 2,23M MRU

Effectif :

35

Commissaire(s) aux comptes :

Samba Ould Ahmed

L'École Normale des Instituteurs d'Akjoujt est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°186-2014 du 08/12/2014, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de l'ENI Akjoujt sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENI AKJOUJT sont composées de frais de personnel à raison de 51%, de charges de fonctionnement à raison de 20% et charges de transferts (29%).

Nombre de conseil d'administration : 3





ENI Kaédi

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs de Kaédi est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°185-2014 du 08/12/2014, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de ENI KAEDI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENI KAEDI sont composées de frais de personnel à raison de 47%, de charges de fonctionnement à raison de 25% et charges de transferts (28%).

Raison sociale :

École Nationale des Instituteurs de Kaédi

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°185-2014 du 08/12/2014

Total des subventions 2021 :

12,81M MRU

Total des dépenses 2021 :

12,81M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

12,81M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 3,22M MRU

Effectif :

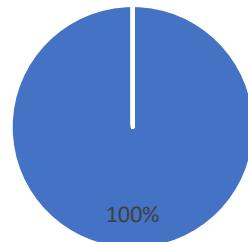
45

Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Ould Abba
0

Nombre de conseil d'administration :

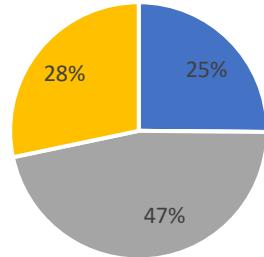
Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres

■ Subv. d'Equip
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant
■ Frais du personnel

■ Equipements
■ Charges de transfert



ENI NKTT

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 111-2006 du 08/12/2006, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de ENI NKTT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).

- Les charges d'exploitation de ENI NKTT sont composées de frais de personnel à raison de 39%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et de charges d'équipement à raison de 12% et charges de transferts (32%).

Raison sociale :

École Nationale des Instituteurs de Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-111 du 08/12/2006

Total des subventions 2021 :

23,80M MRU

Total des dépenses 2021 :

23,80M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

23,80M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 4,12M MRU

Effectif :

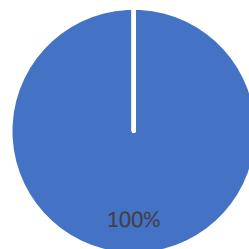
114

Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Vall Ould
Mohamed Abdallahi Ould
M'beiryk

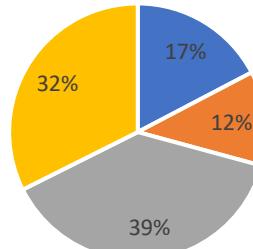
Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Recettes propres ■ Subv. d'Equip ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Charges de transfert



ENS

Raison sociale : École Normale Supérieure

Statut : EPA

Date de création : 2011, décret n°2011-039 du 10/02/2011

Total des subventions 2021 : 73,65M MRU

Total des dépenses 2021 : 73,65M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 73,65M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 13,44M MRU

Effectif : 158

Commissaire(s) aux comptes : Cheikh Ould Mohamed Sidiya

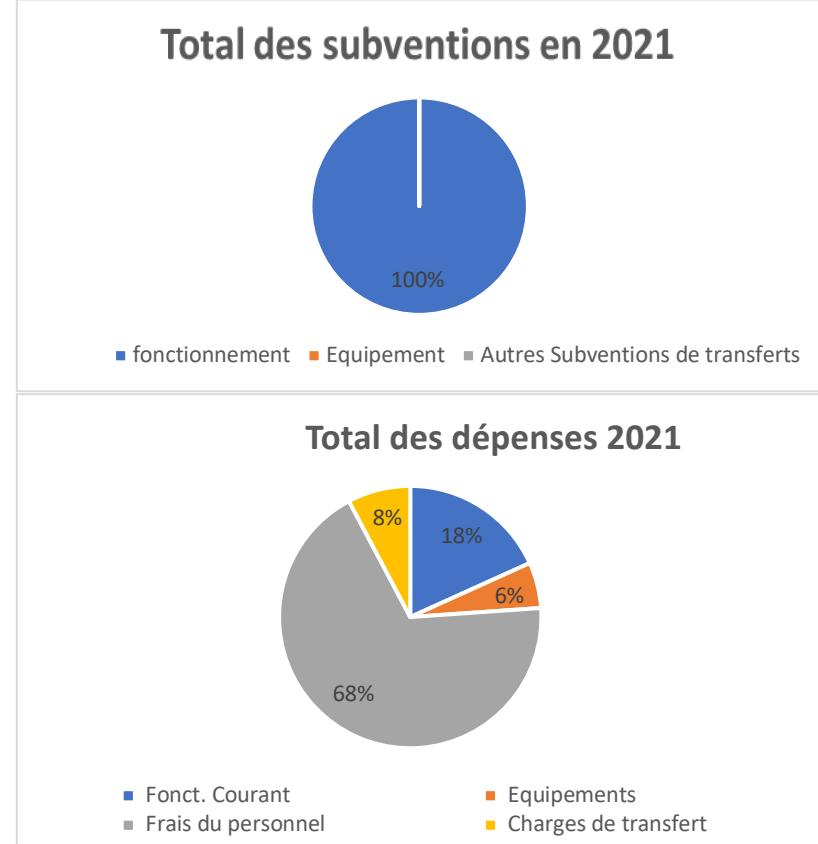
Nombre de conseil d'administration : 3

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale Supérieure est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2011-039 du 10/02/2011, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- Les subventions de ENS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENS sont composées de frais de personnel à raison de 68%, de charges de fonctionnement à raison de 18%, de charges d'équipement à raison de 6% et charges de transferts (8%).





ENSSS

Raison sociale :

École Nationale Supérieur
des Sciences de la Santé

Statut :

EPA

Date de création :

2000, décret n°2000-166 du 31/12/2000, modifié par décret n° 2018-161 du 03/12/2018

Total des subventions 2021 :

34,88M MRU

Total des dépenses 2021 :

26,18M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,37M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 2,23M MRU

Effectif :

62

Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Lemine El Mourteji El Wavi

Nombre de conseil d'administration : 2

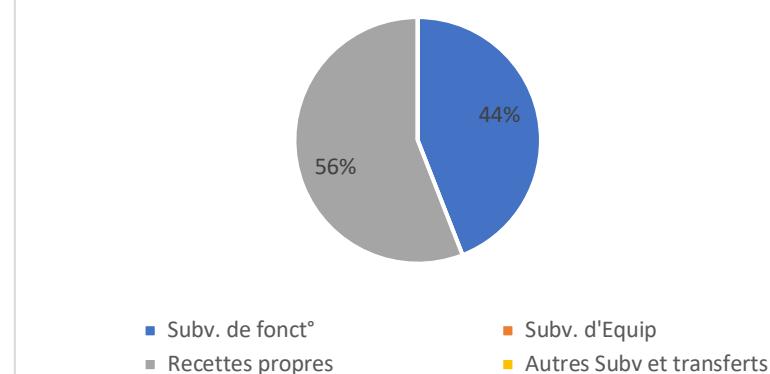
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

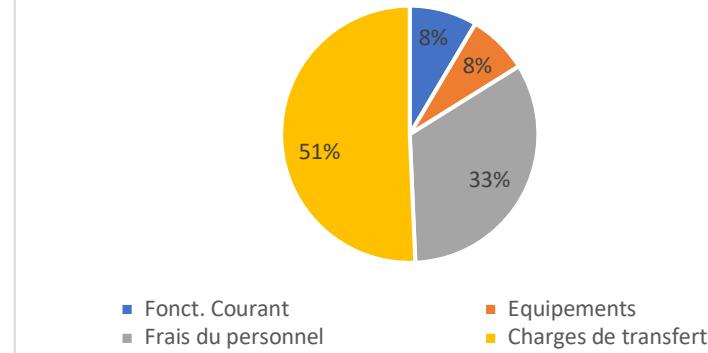
L'École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2000-166 du 31/12/2000 modifié par le décret n° 2018-161 du 03/12/2018, sous tutelle du Ministère chargé de la Santé.

- Les subventions de ENSSS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (44%) et recettes propres (56%).
- Les charges d'exploitation de ENSSS sont composées de frais de personnel à raison de 33%, de charges de fonctionnement à raison de 8% et de charges d'équipement à raison de 8% et charges de transferts (51%).

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ESP KIFFA

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Kiffa est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2009-042 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de ESP KIFFA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (72%) et recettes propres (28%).
- Les charges d'exploitation de ESP KIFFA sont composées de frais de personnel à raison de 50%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (20%).

Raison sociale :

École de Santé Publique de Kiffa

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n° 2009-042 du 28/01/2009

Total des subventions 2021 :

13,45M MRU

Total des dépenses 2021 :

13,41M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

9,69M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

3,67M MRU

Effectif :

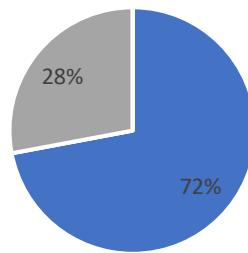
46

Commissaire(s) aux comptes :

Moussa Ould Mohamed
2

Nombre de conseil d'administration :

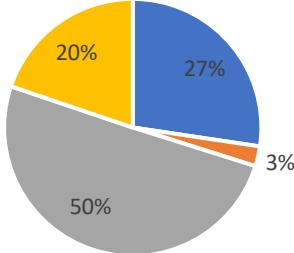
Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres

■ Subv. d'Equip
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant
■ Frais du personnel

■ Equipements
■ Charges de transfert



ESP Néma

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Néma est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2012-05 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de *ESP NEMA* sont constituées d'une subvention de fonctionnement (45%), recettes propres (29%) et autres subventions et transferts (26%).
- Les charges d'exploitation de *ESP NEMA* sont composées de frais de personnel à raison de 46%, de charges de fonctionnement à raison de 42% et de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (10%).

Raison sociale :

École de Santé Publique de Néma

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n°2012-05
du 03/01/2012

Total des subventions 2021 :

12,19M MRU

Total des dépenses 2021 :

11,87M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

5,52M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 5,01M MRU

Effectif :

33

Commissaire(s) aux comptes :

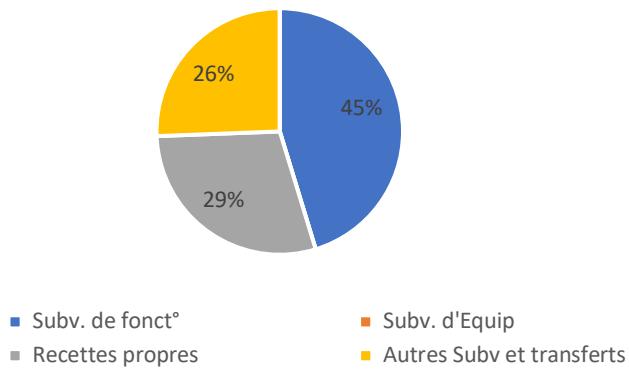
Mohamedou DIAWARA

Nombre de conseil

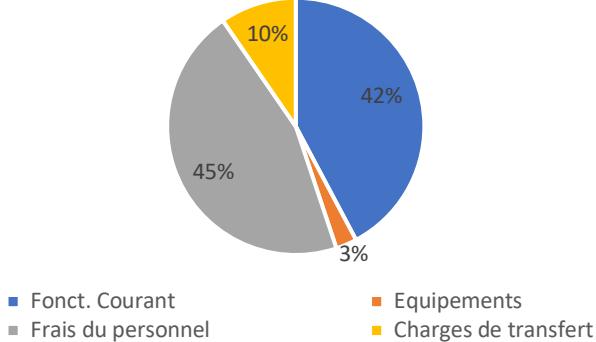
2

d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ESP Rosso

Raison sociale :

École de Santé Publique
de Rosso

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n° 004-
2012 du 3/01/2012

Total des subventions 2021 :

11,13M MRU

Total des dépenses 2021 : 11,10M MRU

**Subvention de fonctionnement
2021 :** 8,21M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 6,15M MRU

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

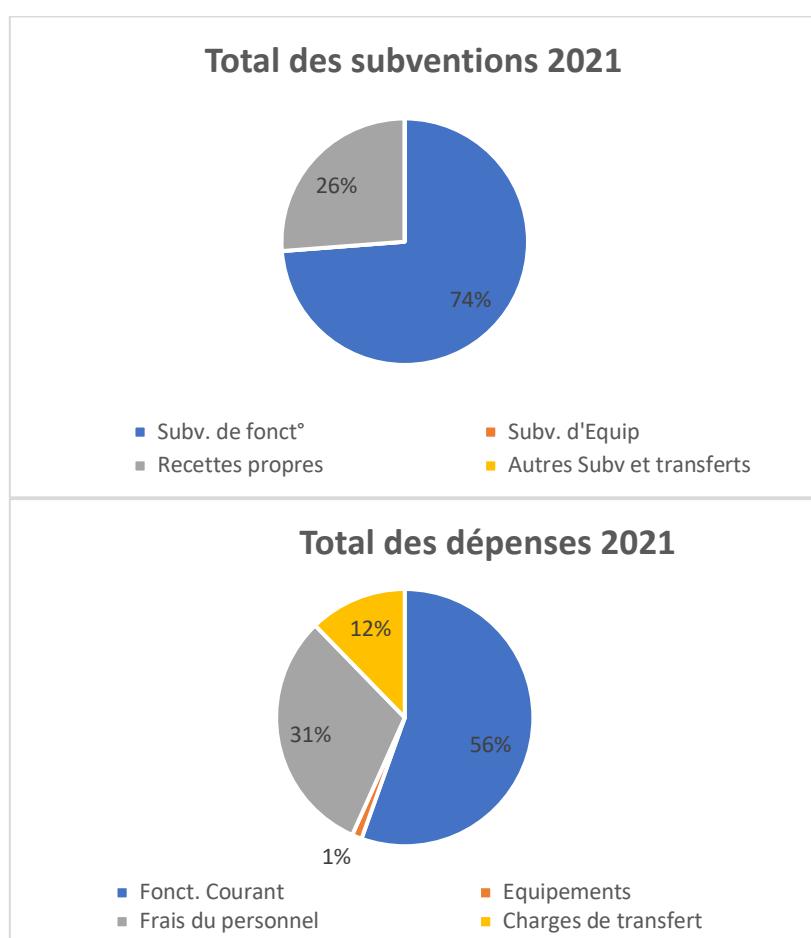
L'École de Santé Publique de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 004-2012 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de ESP ROSSO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (74%) et recettes propres (26%).
- Les charges d'exploitation de ESP ROSSO sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 56% et de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (12%).

Effectif : 23

Commissaire(s) aux comptes : Aboubecrine Ould Brahim
2

**Nombre de conseil
d'administration :**





ESP Sélibaby

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2012-003 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de *ESP Sélibabi* sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de *ESP Sélibabi* sont composées de frais de personnel à raison de 44%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 4% et charges de transferts (19%).

Raison sociale :

École de Santé Publique de Sélibaby

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n°2012-003 du 03/01/2012

Total des subventions 2021 :

8,21M MRU

Total des dépenses 2021 :

8,21M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

8,21M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 2,70M MRU

Effectif :

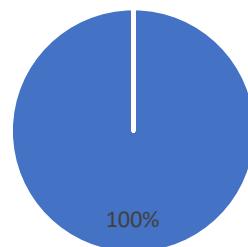
45

Commissaire(s) aux comptes :

Alioune NIANG

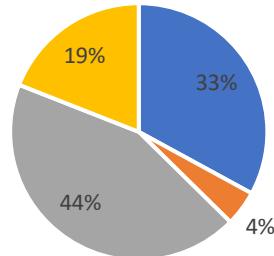
Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Recettes propres
■ Subv. d'Equip ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Frais du personnel
■ Equipements ■ Charges de transfert



FNSVA

Fiche technique

Secteur : Culture

La Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°93-051 remplacé par le décret n°2005-005 du 13/02/2005 sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de FNSVA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (53%) et une subvention d'équipement (47%).
- Les charges d'exploitation de FNSVA sont composées de frais de personnel à raison de 43%, de charges de fonctionnement à raison de 10% et de charges d'équipement à raison de 47%.

Raison sociale :

Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes

Statut :

EPA

Date de création :

1993, décret n°93-051
remplacé par décret
n°2005-005 du
13/2/2005

Total des subventions 2021 :

10,73M MRU

Total des dépenses 2021 :

10,73M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

5,73M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

1,09M MRU

Effectif :

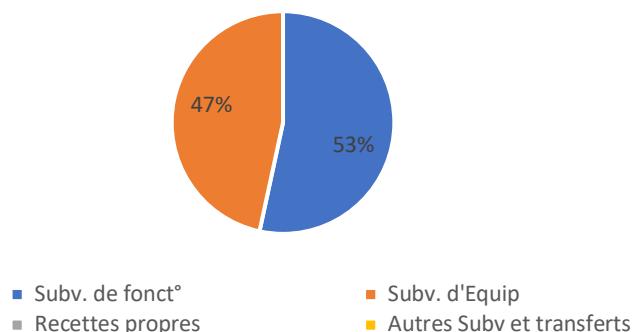
50

Commissaire(s) aux comptes :

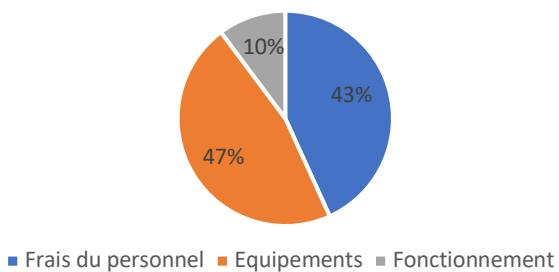
Mohamed Ould Zeidane

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021



Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

La Grande Mahadra Chinguittiya est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2019- 099 du 14 Février 2019, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

- Les subventions de GMC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (88%) et une subvention d'équipement (12%).
- Les charges d'exploitation de GMC sont composées de frais de personnel à raison de 64%, de charges de fonctionnement à raison de 23% et de charges d'équipement à raison de 13%.

Raison sociale : Grande Mahadra Chinguittiya

EPA

Statut : 2019, décret n°2019-099 du 14 Février 2019

Total des subventions 2021 : 32,28M MRU

Total des dépenses 2021 : 30,22M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 : 28,28M MRU

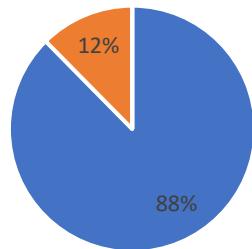
Charge de fonctionnement 2021 : 6,97M MRU

Effectif : 96

Commissaire(s) aux comptes : Mohamed Ould Zeidane

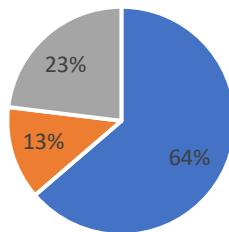
Nombre de conseil d'administration : 4

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement

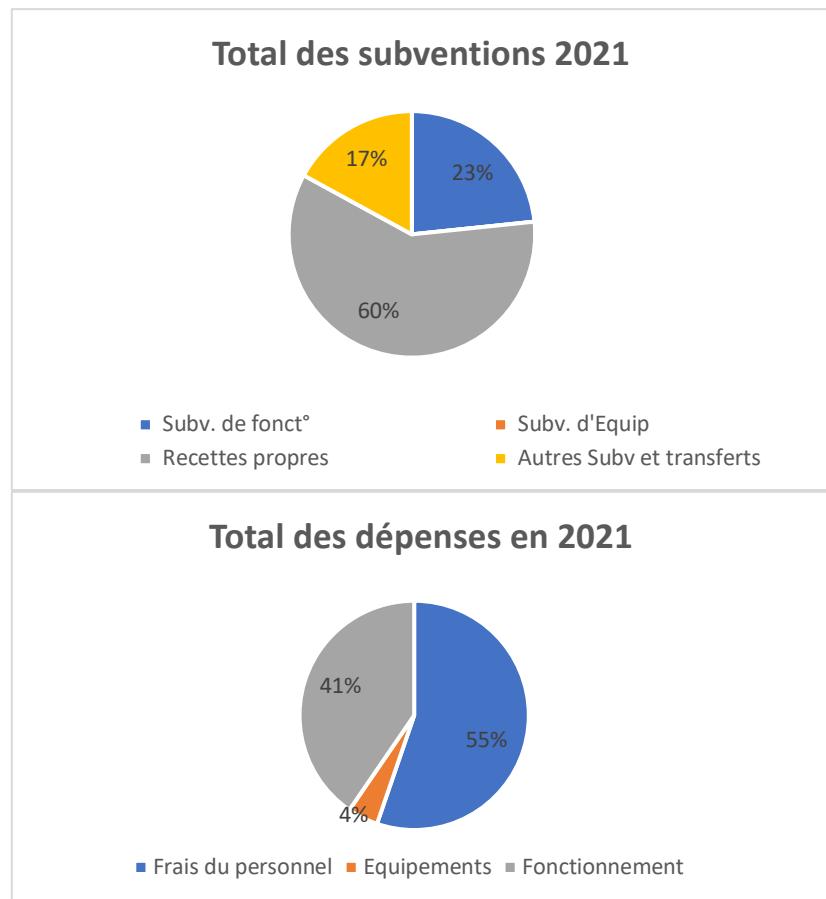


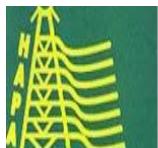
HA

Raison sociale : Hôpital de l'Amitié**Statut :** EPA**Date de création :** 2010, décret n°2010-229 du 31/10/2010**Total des subventions 2021 :** 138,86M MRU**Total des dépenses 2021 :** 124,43M MRU**Subvention de fonctionnement 2021 :** 32,43M MRU**Charges de fonctionnement 2021 :** 50,31M MRU**Effectif :** 232**Commissaire(s) aux comptes :** Souleimane Haroune**Nombre de conseil d'administration :** 3

L'Hôpital de l'Amitié est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2010-229 du 31/10/2010, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de HA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (60%) et autres subventions et transferts (17%).
- Les charges d'exploitation de HA sont composées de frais de personnel à raison de 55%, de charges de fonctionnement à raison de 41% et de charges d'équipement à raison de 4%.





HAPA

Fiche technique

Secteur : Régulation

La Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel est un établissement public à statut particulier, créée par ordonnance n°2006-035 du 20 Octobre 2006, sous tutelle du Premier Ministère.

- Les subventions de HAPA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (50%) et recettes propres (50%).
- Les charges d'exploitation de HAPA sont composées de frais de personnel à raison de 50%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 17%.

Raison sociale :

Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel

Statut :

SP

Date de création :

2006, ordonnance n°2006-035 du 20 Octobre 2006

Total des subventions 2021 :

26,06M MRU

Total des dépenses 2021 :

24,96M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

12,94M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 8,31M MRU

Effectif :

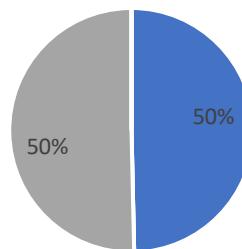
34

Commissaire(s) aux comptes :

Aboubecrine Ould Ahmed

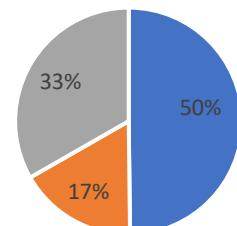
Nombre de conseil d'administration : PI

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Recettes propres ■ Subv. d'Equip ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement

Raison sociale : Hôpital de Cheikh Zayed

Statut : EPA

Date de création : 2001, décret n°2001-28 du 5/04/2001

Total des subventions 2021 : 240,37M MRU

Total des dépenses 2021 : 235,81M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 43,19M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 103,89M MRU

Fiche technique

Secteur : Santé

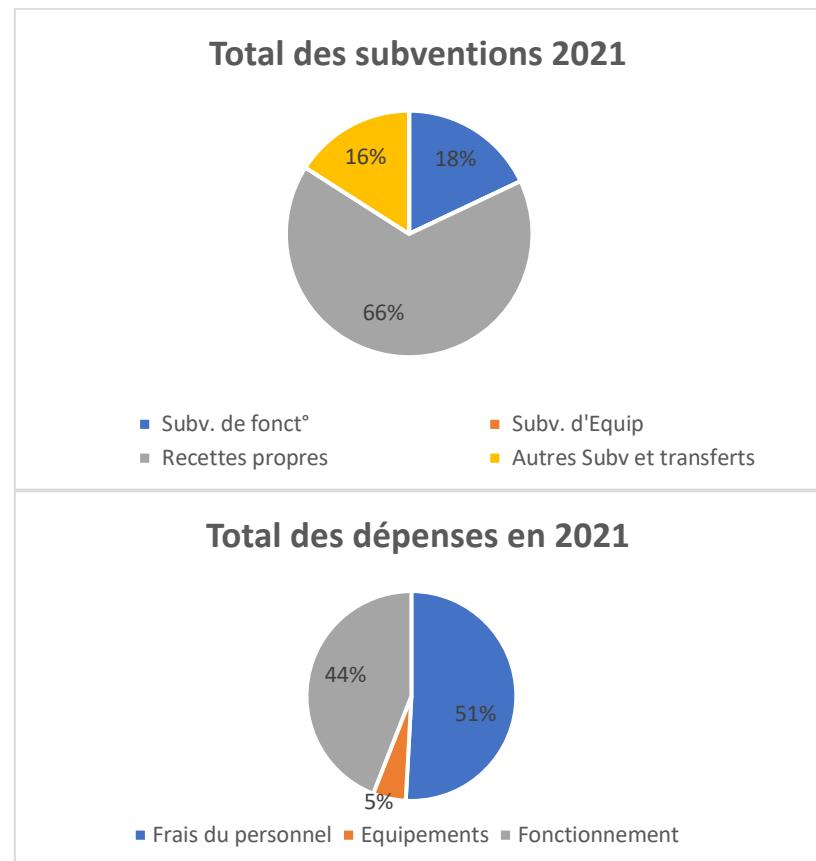
L'Hôpital Cheikh Zayed est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-28 du 05/04/2001, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de HCZ sont constituées d'une subvention de fonctionnement (18%), recettes propres (66%) et autres subventions et transferts (16%).
- Les charges d'exploitation de HCZ sont composées de frais de personnel à raison de 51%, de charges de fonctionnement à raison de 44% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Effectif : 381

Commissaire(s) aux comptes : Cheikh Malainine Ould Zeine

Nombre de conseil d'administration : 2





IMR-FMPC

Fiche technique

Secteur : Recherche

L’Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en Matière du Patrimoine et de la Culture est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2016-205 du 12/11/2016, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l’Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de IMR-FMP sont constituées d’une subvention d’équipement (16%) et recettes propres (35%) et autres subventions et transferts (49%).
- Les charges d’exploitation de IMR-FMP sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d’équipement à raison de 14%.

Raison sociale :

L’Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en Matière du Patrimoine et de la Culture
EPA

Statut :

Date de création :

2016, décret n° 2016-205 du 12/11/2016

Total des subventions 2021 :

16,73M MRU

Total des dépenses 2021 :

16,73M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 :

0M MRU

Charge de fonctionnement 2021 :

5,52M MRU

Effectif :

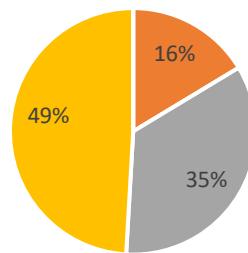
56

Commissaire(s) aux comptes :

Cheikh Ould Mohamed

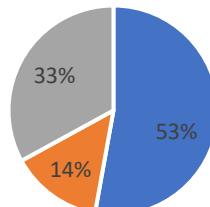
Nombre de conseil d’administration : 0

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement



IMROP

Raison sociale :

Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches

Statut :

EPA

Date de création :

1978, décret n° 78-164 du 23/11/1978 modifié par décret n° 2002-036 du 07/05/2002

Total des subventions 2021 :

189,22M MRU

Total des dépenses 2021 :

184,10M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

75,69M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

78,67M MRU

Effectif :

243

Commissaire(s) aux comptes :

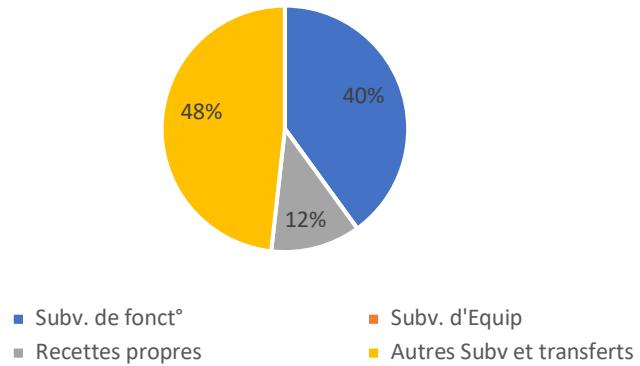
Oumokelthoum Mint Mohamed Lemine

Nombre de conseil d'administration :

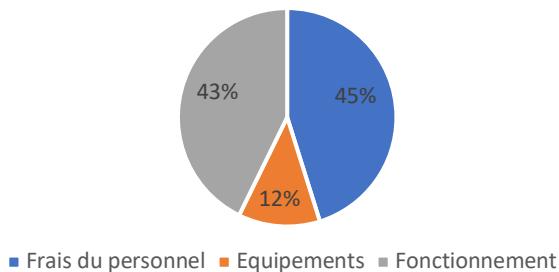
L’Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 78-164 du 23/11/1978 modifié par le décret n°2002-036 du 07/05/2002, placé sous la tutelle du Ministère des Pêches et de l’Economie Maritime.

- Les subventions de IMROP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (40%), recettes propres (12%) et autres subventions et transferts (48%).
- Les charges d'exploitation de IMROP sont composées de frais de personnel à raison de 45%, de charges de fonctionnement à raison de 43% et de charges d'équipement à raison de 12%.

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021



INA

Raison sociale :

Institut National des Arts

Statut :

EPA

Date de création :

2020, Décret n° 2020-069/P.M/I/M.C.A.R.P/M.F/

Total des subventions 2021 :

7,58M MRU

Total des dépenses 2021 :

7,58M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

7,58M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 2,61M MRU

Effectif :

88

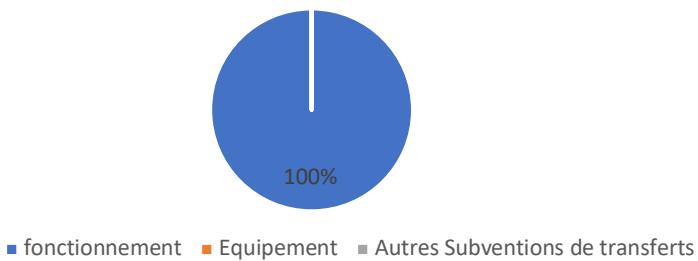
Commissaire(s) aux comptes :

Nombre de conseil d'administration : 0

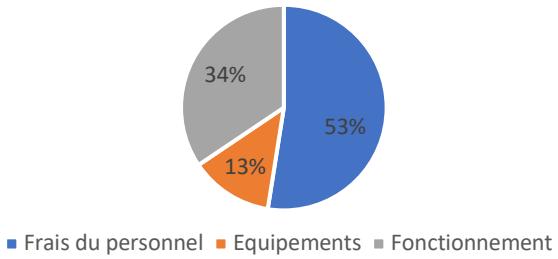
L'institut National des Arts est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2020-064/PM, du 28/05/2020, placée sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de INA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de INA sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 34% et de charges d'équipement à raison de 13%.

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021



Raison sociale :

Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle

Statut :

EPA

Date de création :

2002, décret n°2002-053 du 16/06/2002

Total des subventions 2021 :

22,46M MRU

Total des dépenses 2021 :

14,44M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

8,06M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 9,21M MRU

Effectif :

40

Commissaire(s) aux comptes :

Hamada Ould Hacen Fall

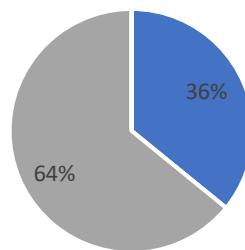
2

Nombre de conseil d'administration :

L’Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAPFTP) est un établissement public à caractère administratif, créé en 2002 par le décret n°2002-053 du 16/06/2002, placé sous la tutelle du Ministère de l’Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

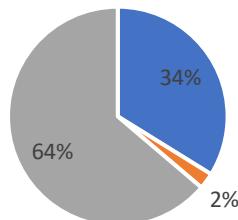
- Les subventions de INAPFTP sont constituées d’une subvention de fonctionnement (36%) et recettes propres (64%).
- Les charges d’exploitation de INAPFTP sont composées de frais de personnel à raison de 34%, de charges de fonctionnement à raison de 64% et de charges d’équipement à raison de 2%.

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct*
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement

Fiche technique

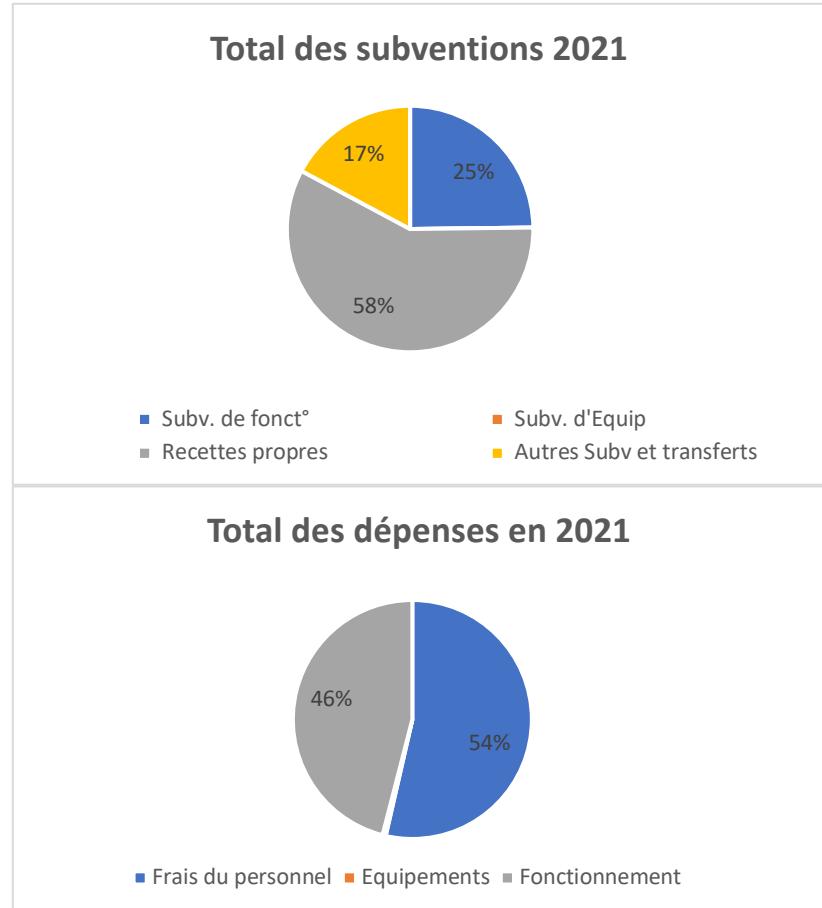
Secteur : Santé

L’Institut National Hépato-Virologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-019 du 16/03/2014, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de INHV sont constituées d’une subvention de fonctionnement (25%) recettes propres (58%) et autres subventions et transferts (17%).
- Les charges d’exploitation de INHV sont composées de frais de personnel à raison de 54% et de charges de fonctionnement à raison de 46%.

Raison sociale :	Institut National Hépato-Virologie
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n°2014-019 du 16/03/2014
Total des subventions 2021 :	42,73M MRU
Total des dépenses 2021 :	42,70M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	10,60M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	19,63M MRU

Effectif :	134
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Malainine Ould Zeine
Nombre de conseil d’administration :	2





INRSP

Fiche technique

Secteur : Recherche

Institut National de Recherche en Santé Publique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2005-018 du 27/02/2005, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de INRSP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (39%) et autres subventions et transferts (38%).
- Les charges d'exploitation de INRSP sont composées de frais de personnel à raison de 45%, de charges de fonctionnement à raison de 47% et de charges d'équipement à raison de 8%.

Raison sociale :

Institut National de Recherche en Santé Publique

Statut :

EPA

Date de création :

2005, décret n°2005-018 du 27/02/2005

Total des subventions 2021 :

59,16M MRU

Total des dépenses 2021 :

52,23M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

13,45M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

24,43M MRU

Effectif :

108

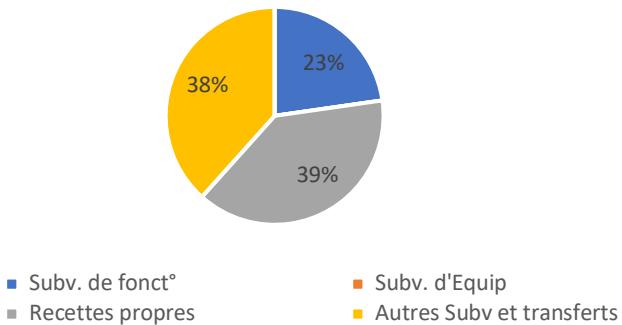
Commissaire(s) aux comptes :

Brahim Ould Sidaty

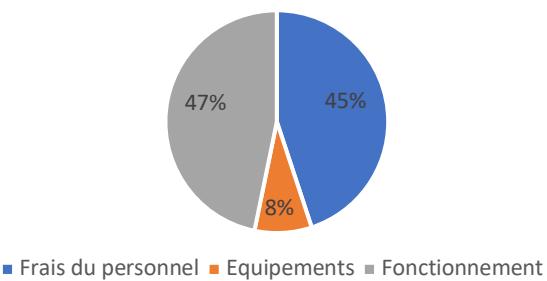
4

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





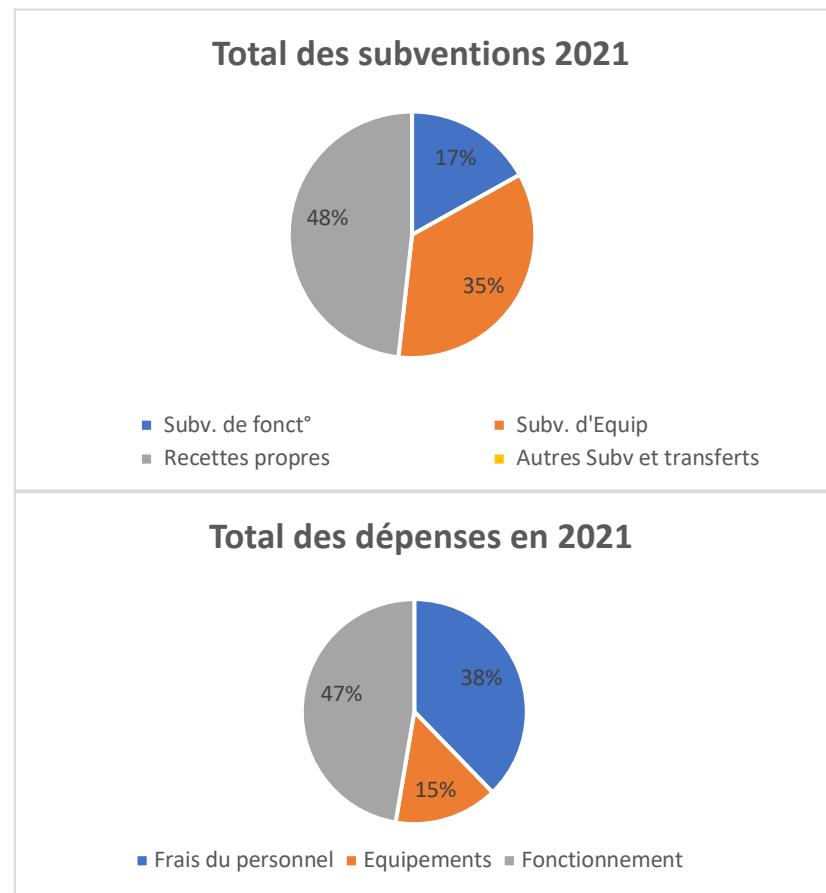
IPN

Raison sociale :	Institut Pédagogique National
Statut :	EPA
Date de création :	1974, décret n°74-179 du 5/08/1974
Total des subventions 2021 :	143,43M MRU
Total des dépenses 2021 :	81,68M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	24,25M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	38,67M MRU

L’Institut Pédagogique National est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°74-179 du 05/08/1974, sous tutelle du Ministre de l’Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de IPN sont constituées d’une subvention de fonctionnement (17%) une subvention d’équipement (35%) et recettes propres (48%).
- Les charges d’exploitation de IPN sont composées de frais de personnel à raison de 38%, de charges de fonctionnement à raison de 47% et de charges d’équipement à raison de 15%.

Effectif :	138
Commissaire(s) aux comptes :	Isselmou Ould Mohamed M'bady
Nombre de conseil d'administration :	4





ISCAE

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L’Institut Supérieur de Comptabilité et d’Administration des Entreprises est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-161 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l’Information et de la Communication.

- Les subventions de ISCAE sont constituées d’une subvention de fonctionnement (34%) et une subvention d’équipement (66%).
- Les charges d’exploitation de ISCAE sont composées de frais de personnel à raison de 66% et de charges de fonctionnement à raison de 34%.

Raison sociale :

Institut Supérieur de Comptabilité et d’Administration des Entreprises

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-161 du 29/04/2009

Total des subventions 2021 :

137,36M MRU

Total des dépenses 2021 :

137,36M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,34M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

15,34M MRU

Effectif :

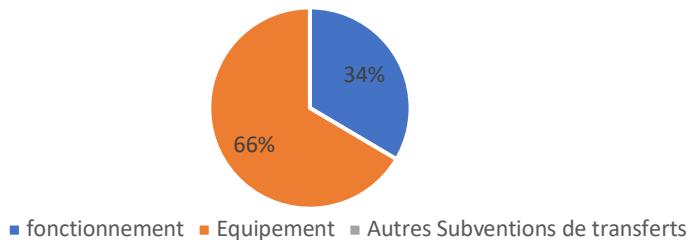
54

Commissaire(s) aux comptes :

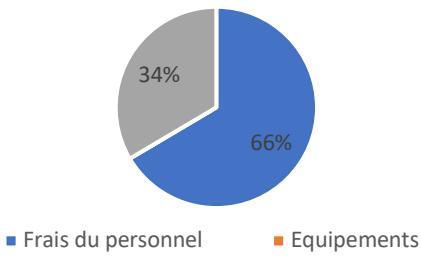
Cheikh Ould Mohamed Sidiya

Nombre de conseil d’administration :

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





ISERI

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L’Institut Supérieur d’Etudes et de Recherches Islamiques est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 79-236 du 03/09/1979, sous tutelle du Ministère chargé des Affaires Islamiques et de l’enseignement Originel.

- Les subventions de ISERI sont constituées d’une subvention de fonctionnement (65%) une subvention d’équipement (3%) et autres subventions et transferts (32%).
- Les charges d’exploitation de ISERI sont composées de frais de personnel à raison de 65%, de charges de fonctionnement à raison de 6%, de charges d’équipement à raison de 3% et charges de transferts (26%).

Raison sociale :

Institut Supérieur d’Etudes et de Recherches Islamiques

Statut :

EPA

Date de création :

1979, décret n°79-236 du 03/09/1979

Total des subventions 2021 :

137,36M MRU

Total des dépenses 2021 :

137,36M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

89,51M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 8,06M MRU

Effectif :

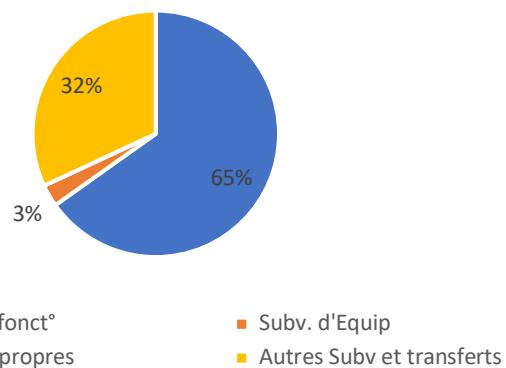
416

Commissaire(s) aux comptes :

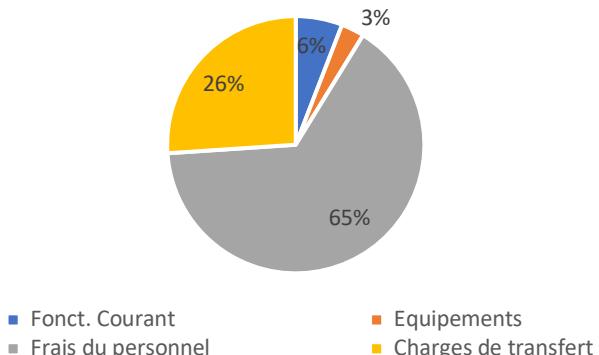
Ahmed Ould Deddahi
Ould Moctar

Nombre de conseil d’administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ISET

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L’Institut Supérieur de l’Enseignement Technologique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-158 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère chargé de l’Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et des Technologies de l’Information et de la Communication.

- Les subventions de ISET sont constituées d’une subvention de fonctionnement (99%) et recettes propres (1%)
- Les charges d’exploitation de ISET sont composées de frais de personnel à raison de 45%, de charges de fonctionnement à raison de 24%, de charges d’équipement à raison de 6% et charges de transferts (25%).

Raison sociale :

Institut Supérieur
d’Enseignement
Technologique

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-158 du 29/04/2009

Total des subventions 2021 :

77,34M MRU

Total des dépenses 2021 :

77,30M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

76,93M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 18,34M MRU

Effectif :

106

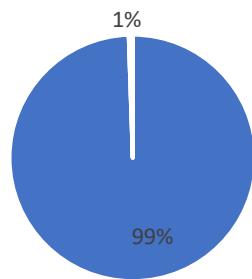
Commissaire(s) aux comptes :

Ahmed Ould Menah

3

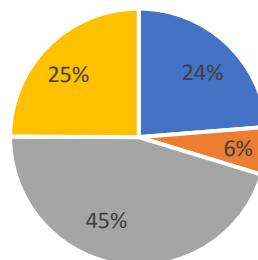
Nombre de conseil d’administration :

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres
■ Subv. d'Equip
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant
■ Frais du personnel
■ Charges de transfert
■ Equipements

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L’Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-010 du 29/01/2014, sous tutelle du Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

- Les subventions de ISJS sont constituées d’une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d’exploitation de ISJS sont composées de frais de personnel à raison de 39% et de charges de fonctionnement à raison de 61%.

Raison sociale :

Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°2014-010 du 29/01/2014

Total des subventions 2021 :

11,27M MRU

Total des dépenses 2021 :

11,27M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

11,27M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

6,87M MRU

Effectif :

52

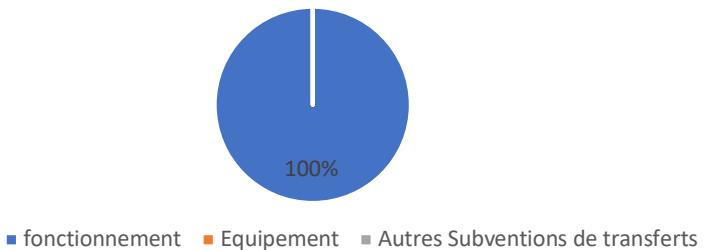
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Yahya Ould Med Abdallahi

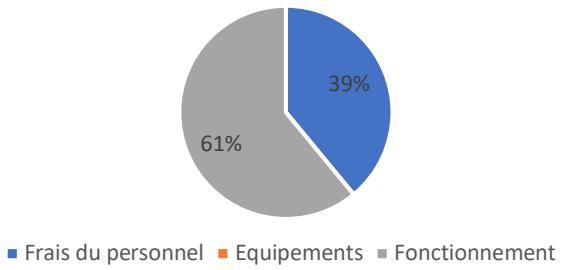
Nombre de conseil d’administration :

2

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





ISPLTI

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L’Institut Supérieur Professionnel de Langue de Traduction et d’Interprétariat est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-124 du 7/8/2014, sous tutelle du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l’Information et de la Communication.

- Les subventions de ISPLTI sont constituées d’une subvention de fonctionnement (99%) et autres subventions et transferts (1%).
- Les charges d’exploitation de ISPLTI sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 44%, de charges d’équipement à raison de 22% et charges de transferts (3%).

Raison sociale :

Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d’Interprétariat

Statut :

EPA

Date de création :

2014, décret n°2014-124 du 7/8/2014

Total des subventions 2021 :

40,32M MRU

Total des dépenses 2021 :

30,82M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

39,84M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

13,51M MRU

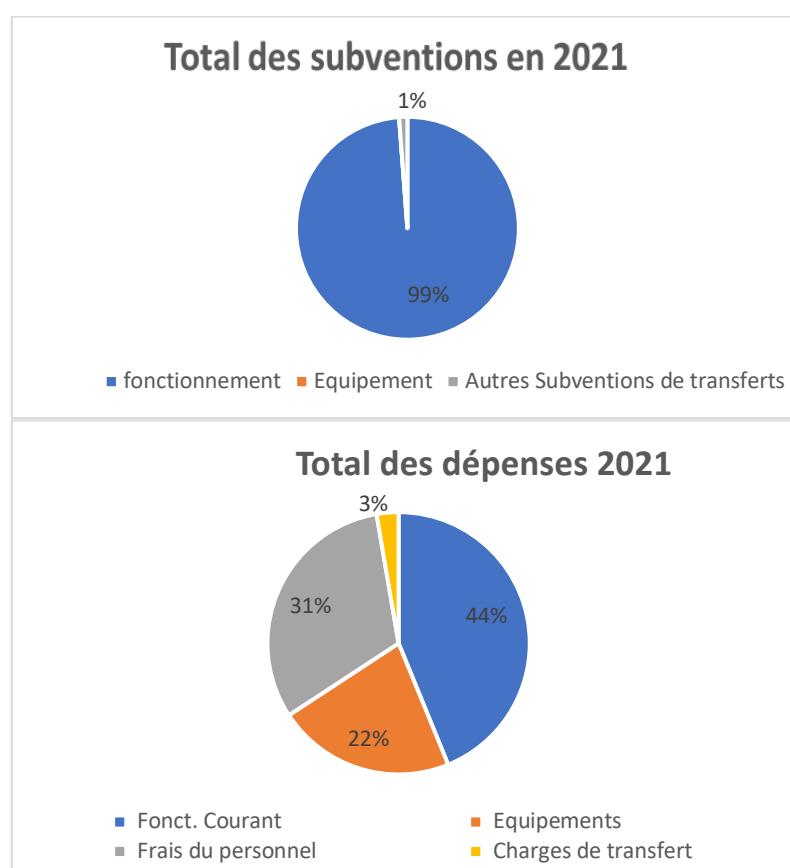
Effectif :

15

Commissaire(s) aux comptes :

Emina mint Yehdhih
0

Nombre de Conseil d’administration :





LNCQM

Raison sociale :

Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n° 2009-119 du 06/03/2009

Total des subventions 2021 :

8,06M MRU

Total des dépenses 2021 :

7,86M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

6,05M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

2,45M MRU

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2009-119 du 06/03/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

Effectif :

23

Commissaire(s) aux comptes :

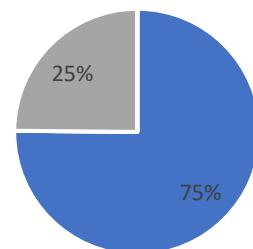
El Moctar Salem Ould Awva

Nombre de conseil d'administration :

1

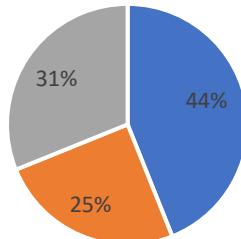
- Les subventions de LNCQM sont constituées d'une subvention de fonctionnement (75%) et recettes propres (25%).
- Les charges d'exploitation de LNCQM sont composées de frais de personnel à raison de 44%, de charges de fonctionnement à raison de 31% et de charges d'équipement à raison de 25%.

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement



LPBPD

Raison sociale :

Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier

Statut :

EPA

Date de création :

2019, décret n°2019-061 du 08/04/2019

Total des subventions 2021 :

17,65M MRU

Total des dépenses 2021 :

17,42M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

11,01M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

10,79M MRU

Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2019-061 08/04/2019, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Effectif :

26

Commissaire(s) aux comptes :

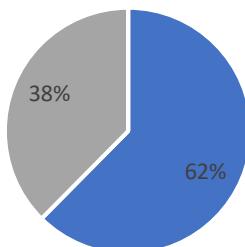
Ahmed Vall Ould
Mohamed Abdallahi Ould
M'beiryk

0

Nombre de conseil d'administration :

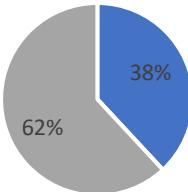
- Les subventions de LPBPD sont constituées d'une subvention de fonctionnement (62%) et recettes propres (38%).
- Les charges d'exploitation de LPBPD sont composées de frais de personnel à raison de 38% et de charges de fonctionnement à raison de 62%

Total des subventions 2021



- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement



OGRAC

Fiche technique

Secteur : Souveraineté

L'Office de Gestion des Biens Gelés, Saisies, Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2017-127 du 02/11/2017, sous tutelle du Ministère de la Justice.

- Les subventions de OGRAC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (92%) et recettes propres (8%).
- Les charges d'exploitation de OGRAC sont composées de frais de personnel à raison de 41%, de charges de fonctionnement à raison de 36% et de charges d'équipement à raison de 23%.

Raison sociale :

Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels

Statut :

EPA

Date de création :

2017, décret n°2017-127 du 02/11/2017

Total des subventions 2021 :

16,49M MRU

Total des dépenses 2021 :

14,92M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,13M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

5,35M MRU

Effectif :

18

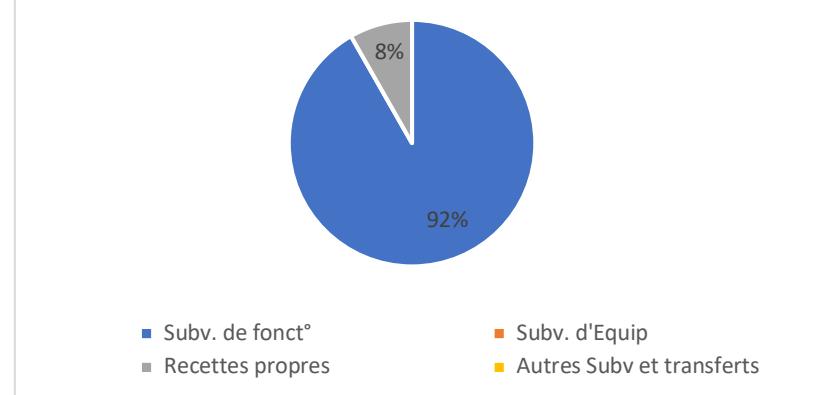
Commissaire(s) aux comptes :

Yahya Ould Sadvi

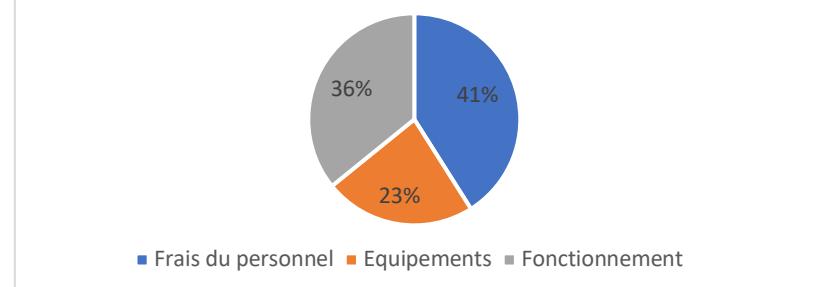
3

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





ONARDEP

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Office National de Recherche et du Développement d'Élevage et du Pastoralisme est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2017-016 du 13/02/2017, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de ONARDEP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (91%) et recettes propres (9%).
- Les charges d'exploitation de ONARDEP sont composées de frais de personnel à raison de 27%, de charges de fonctionnement à raison de 71% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage et du Pastoralisme
EPA

Statut :

Décret N° 2021-129 du 19/07/2021

Total des subventions 2021 :

44,85M MRU

Total des dépenses 2021 :

37,49M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

40,80M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

26,76M MRU

Effectif :

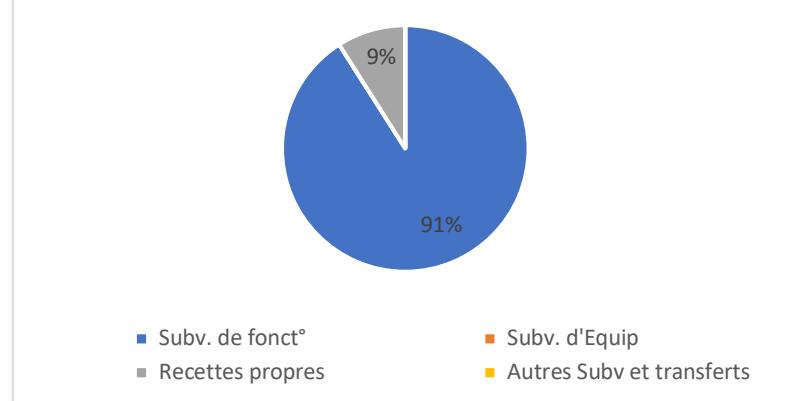
57

Commissaire(s) aux comptes :

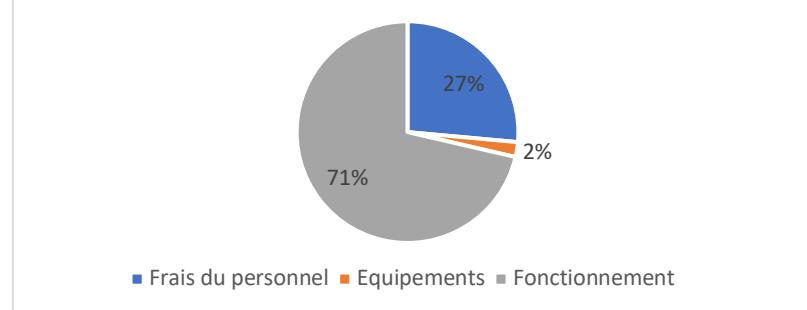
KONATE Oumar I

Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





ONISPA

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-066 du 13/03/2007 modifié par le décret n°2008-117 du 07/05/2008, sous tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

- Les subventions de ONISPA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%) une subvention d'équipement (18%), recettes propres (30%) et autres subventions et transferts (9%).
- Les charges d'exploitation de ONISPA sont composées de frais de personnel à raison de 40%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 20%.

Raison sociale :

Office National
d'Inspection Sanitaire des
Produits de la Pêche et
d'Aquaculture

Statut :

EPA

Date de création :

2007, décret n°2007-066 du 13/03/2007 modifié par le décret n°2008-117 du 07/05/2008

Total des subventions 2021 :

113,28M MRU

Total des dépenses 2021 :

97,93M MRU

Subventions de fonctionnement 2021 :

48,53M MRU

Charge de fonctionnement 2021 :

38,71M MRU

Effectif :

112

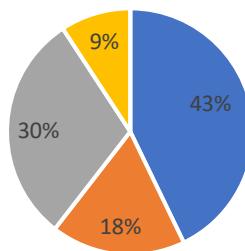
Commissaire(s) aux comptes :

Tar Ould Sid'El Moustapha

3

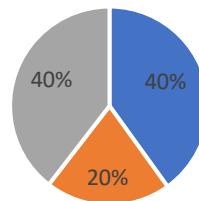
Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Recettes propres ■ Subv. d'Equip ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



ONMét

Fiche technique

Secteur : Environnement et développement durable

L'Office National de la Météorologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2006-140 du 14/12/2006, sous tutelle du Ministère de l'Équipement et des Transports.

- Les subventions de ONMét sont constituées d'une subvention de fonctionnement (78%) et recettes propres (22%).
- Les charges d'exploitation de ONMét sont composées de frais de personnel à raison de 57%, de charges de fonctionnement à raison de 35% et de charges d'équipement à raison de 8%.

Raison sociale :

Office National de la Météorologie

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-140 du 14/12/2006

Total des subventions 2021 :

16,63M MRU

Total des dépenses 2021 :

16,61M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

Charges de fonctionnement 2021 : 5,74M MRU

Effectif :

83

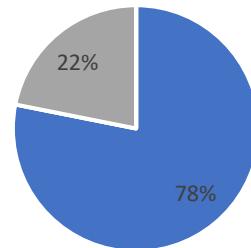
Commissaire(s) aux comptes :

Idrissa NIANG

0

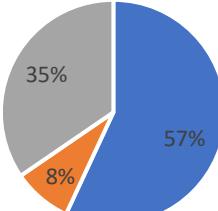
Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Recettes propres ■ Subv. d'Equip ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



ONMusées

Raison sociale :

Office National des
MUSÉES

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-
118 du 28/04/2009

Total des subventions 2021 :

9,07M MRU

Total des dépenses 2021 :

9,07M MRU

**Subvention de fonctionnement
2021 :**

7,72M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

2,28M MRU

Effectif :

36

Commissaire(s) aux comptes :

Madame Khadi Mint
Idoumou

**Nombre de conseil
d'administration :**

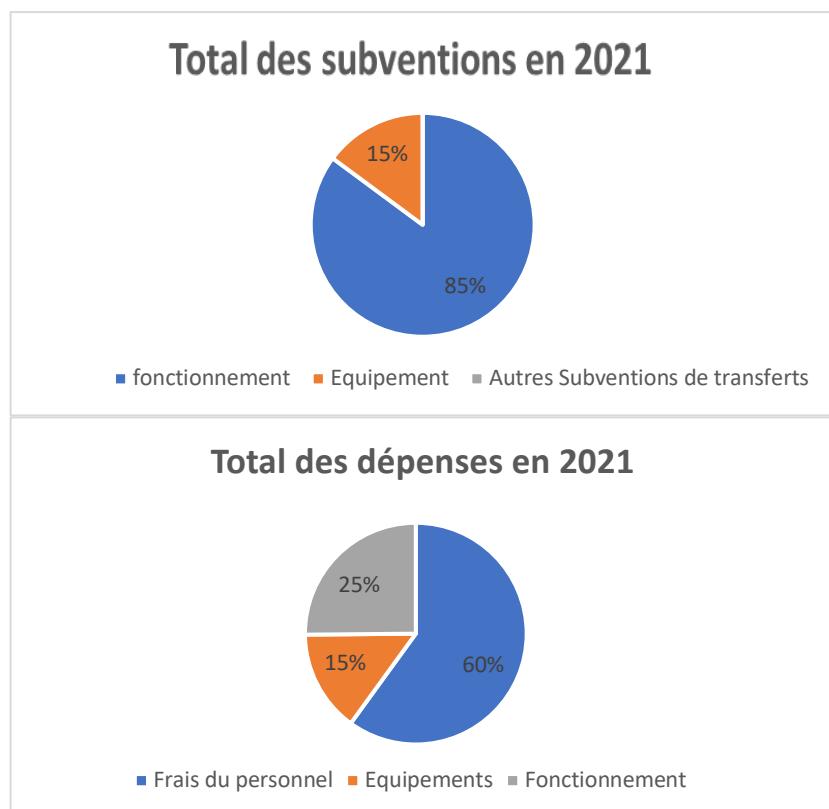
2

Fiche technique

Secteur : Culture

L'Office National des Musées est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-118 du 28/04/2009, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de ONMusées sont constituées d'une subvention de fonctionnement (85%) et une subvention d'équipement (15%).
- Les charges d'exploitation de ONMusées sont composées de frais de personnel à raison de 60%, de charges de fonctionnement à raison de 25% et de charges d'équipement à raison de 15%.





ONT

Fiche technique

Secteur : Tourisme

L'Office National du Tourisme (ONT) est un établissement Public à caractère administratif, créé par le décret n°2004-037 du 09/05/2004, sous tutelle du Ministère du Commerce et du Tourisme.

- Les subventions de ONT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (73%) et autres subventions et transferts (27%).
- Les charges d'exploitation de ONT sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 63% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale : Office National du Tourisme
Statut : EPA

Date de création : 2004, décret n° 2004-037 du 09/05/2004

Total des subventions 2021 : 131,15M MRU

Total des dépenses 2021 : 130,90M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 95,29M MRU

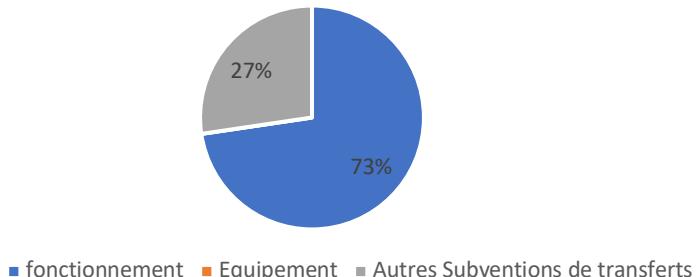
Charges de fonctionnement 2021 : 81,89M MRU

Effectif : 206

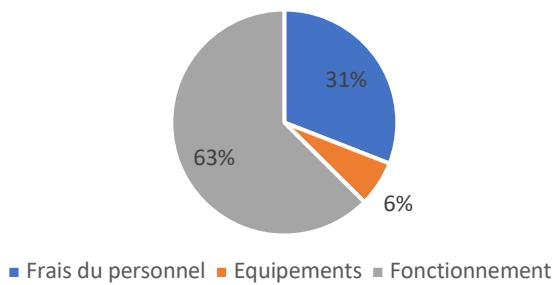
Commissaire(s) aux comptes : Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou Ould Michel

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





PNA

Fiche technique

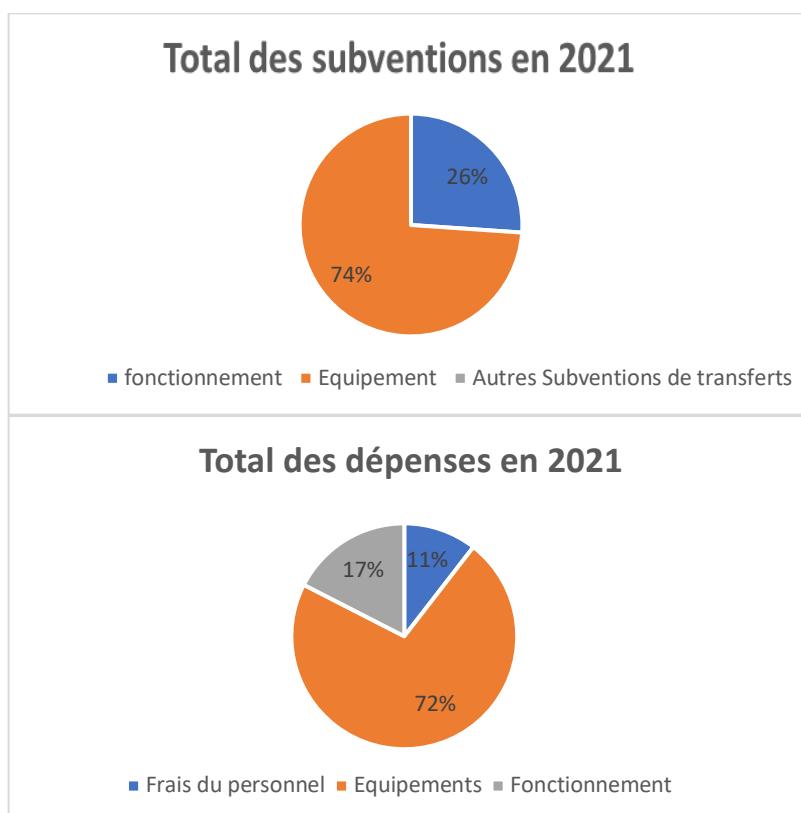
Secteur : Environnement et développement durable

Le Parc National d'Awleiguatt est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2016-0178 du 05/10/2016, sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

- Les subventions de PNA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (26%) et une subvention d'équipement (74%).
- Les charges d'exploitation de PNA sont composées de frais de personnel à raison de 11%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et de charges d'équipement à raison de 72%.

Raison sociale :	Parc National d'Awleiguatt
Statut :	EPA
Date de création :	2016, décret n°2016-0178 du 05/10/2016
Total des subventions 2021 :	128,51M MRU
Total des dépenses 2021 :	115,59M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	33,52M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	20,19M MRU

Effectif :	45
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed El hafedh O. Houebib
Nombre de conseil d'administration :	1





PNBA

Fiche technique

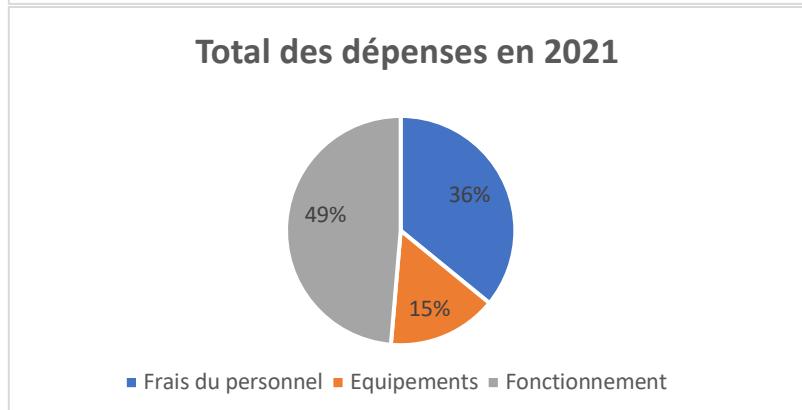
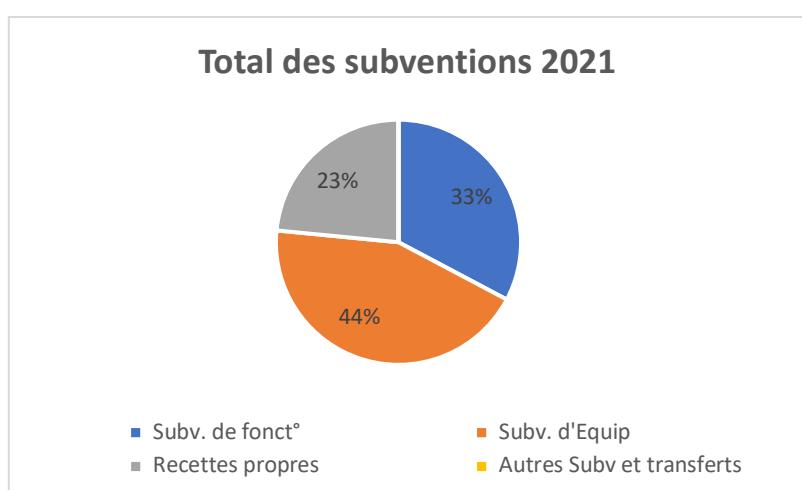
Secteur : Environnement et développement durable

Le Parc National du Banc d'Arguin est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°77-066 du 17/03/1977 modifié par le décret n°2015-054 du 05/03/2015, sous tutelle du Ministère Secrétariat Général du Gouvernement.

- Les subventions de PNBA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) une subvention d'équipement (44%) et recettes propres (23%).
- Les charges d'exploitation de PNBA sont composées de frais de personnel à raison de 36%, de charges de fonctionnement à raison de 49% et de charges d'équipement à raison de 15%.

Raison sociale :	Parc National du Banc d'Arguin
Statut :	EPA
Date de création :	1977, décret n° 77-066 du 17/03/1977 modifié par décret n°2015-054 du 05/03/2015
Total des subventions 2021 :	82,21M MRU
Total des dépenses 2021 :	77,26M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	26,92M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	37,91M MRU

Effectif :	117
Commissaire(s) aux comptes :	Brahim Ould Abdallahi Ould Ravé
Nombre de conseil d'administration :	3





PND

Fiche technique

Secteur : Environnement et développement durable

Le Parc National de Diawling est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°91-005 du 14/01/1991, sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

- Les subventions de PND sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) une subvention d'équipement (15%), recettes propres (26%) et autres subventions et transferts (26%).
- Les charges d'exploitation de PND sont composées de frais de personnel à raison de 30%, de charges de fonctionnement à raison de 54% et de charges d'équipement à raison de 16%.

Raison sociale : Parc National de Diawling
Statut : EPA

Date de création : 1991, décret n°91-005 du 14/01/1991

Total des subventions 2021 : 23,91M MRU

Total des dépenses 2021 : 32,23M MRU

Subvention de fonctionnement 2021: 10,53M MRU

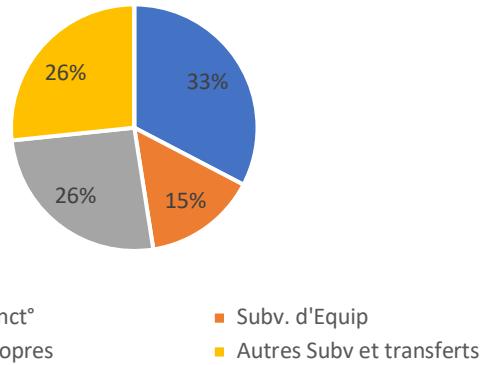
Charges de fonctionnement 2021 : 14,43M MRU

Effectif : 39

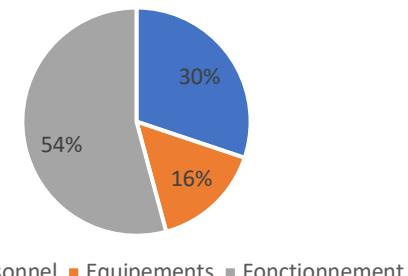
Commissaire(s) aux comptes : Cheikh Ould Tourad Ould Abdel Kader

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021



Raison sociale :

Institut Supérieur du
Numérique

Statut :

EPA

Date de création :

2021, décret N° 2021-208 du 23 Novembre 2021

Total des subventions 2021 :

3,60M MRU

Total des dépenses 2021 :

3,60M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

1,40M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

0,60M MRU

Effectif :

14

Commissaire(s) aux comptes :

Nombre de conseil d'administration : 1

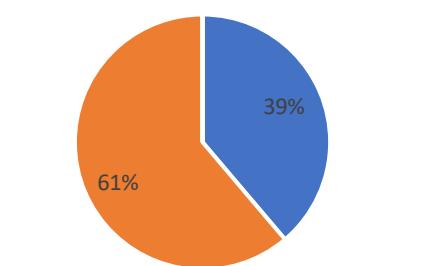
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Agence Mauritanienne d'Information est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret N° 2021-208 du 23 Novembre 2021, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

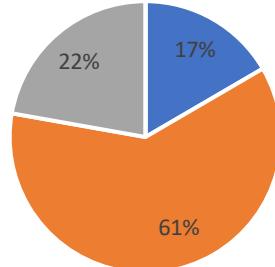
- Les subventions de SupNum sont constituées d'une subvention de fonctionnement (39%) et une subvention d'équipement (61%).
- Les charges d'exploitation de SupNum sont composées de frais de personnel à raison de 22%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et de charges d'équipement à raison de 61%.

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°
■ Recettes propres
■ Subv. d'Equip
■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant
■ Frais du personnel
■ Equipements
■ Charges de transfert



Techghil

Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

L'Agence nationale de promotion de l'emploi TECHGHIL est un établissement public à caractère à statut particulier, créée par le décret n°2005-002 du 18/01/2005, sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports.

- Les subventions de TECHGHIL sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).

- Les charges d'exploitation de TECHGHIL sont composées de frais de personnel à raison de 78%, de charges de fonctionnement à raison de 19% et de charges d'équipement à raison de 3%.

Raison sociale :

L'Agence nationale de promotion de l'emploi
TECHGHIL

Statut :

SP

Date de création :

2005, décret n°2005-002 du 18/01/2005

Total des subventions 2021 :

59,94M MRU

Total des dépenses 2021 :

63,60M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

59,94M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

12,07M MRU

Effectif :

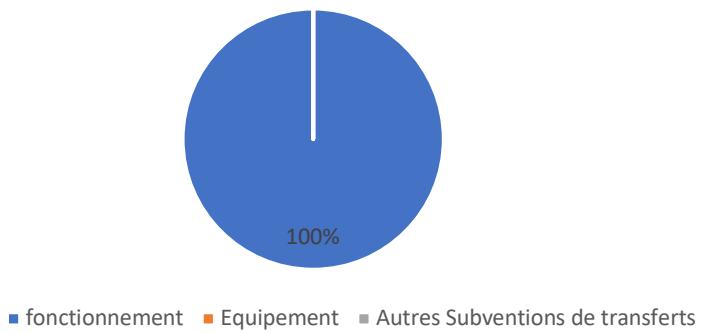
94

Commissaire(s) aux comptes :

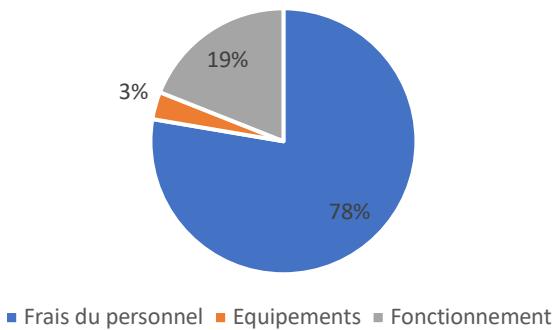
BEDDA Ahmed
Mahmoud

Nombre de conseil d'administration : 3

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





UNA

Raison sociale :

Université de Nouakchott
Al Aasriya

Statut :

EPA

Date de création :

2016, décret n° 2016-138 du 21/07/2016

Total des subventions 2021 :

570,67M MRU

Total des dépenses 2021 : 570,67M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 549,16M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 146,58M MRU

Effectif : 1014

Commissaire(s) aux comptes : Sidi Mohamed Ould Bouraya

Nombre de conseil d'administration : 3

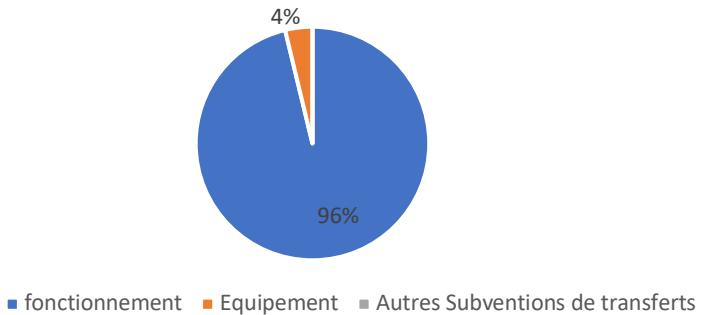
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

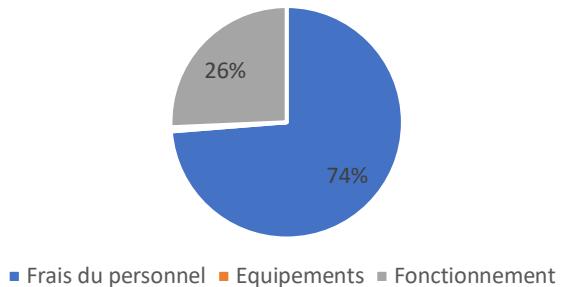
L'Université de Nouakchott Al-Aasriya est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, des Technologie de l'Information et de la Communication. Elle est créée en 2016 par le décret n° 2016-138 du 21/07/2016, de la fusion de deux universités.

- Les subventions de UNA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (96%) et une subvention d'équipement (4%).
- Les charges d'exploitation de UNA sont composées de frais de personnel à raison de 74%, de charges de fonctionnement à raison de 26%.

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





USI d'Aïoun

Raison sociale :

Université des Sciences
Islamiques d'Aïoun

Statut :

EPA

Date de création :

2011, décret n° 2011-
112 du 08/05/2011

Total des subventions 2021 :

88,40M MRU

Total des dépenses 2021 :

87,06M MRU

**Subventions de fonctionnement
2021 :**

68,31M MRU

Charge de fonctionnement 2021 :

11,18M MRU

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Université des Sciences Islamiques d'Aïoun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2011-112 du 08/05/2011, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

- Les subventions de USI AIOUN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (77%) une subvention d'équipement (6%), recettes propres (7%) et autres subventions et transferts (10%).
- Les charges d'exploitation de USI AIOUN sont composées de frais de personnel à raison de 67%, de charges de fonctionnement à raison de 13%, de charges d'équipement à raison de 6% et charges de transferts (14%).

Effectif :

177

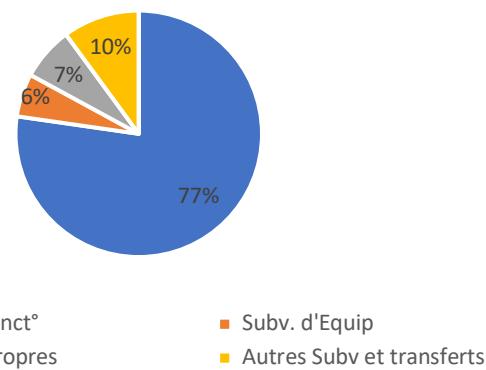
Commissaire(s) aux comptes :

Cheikh Mohamed
DJAKITE

**Nombre de conseil
d'administration :**

5

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021

